



HAL
open science

Les groupements féminins de vulgarisation dans le développement agricole : compte rendu des résultats d'une enquête effectuée en 1974

Rose-Marie Painvin

► **To cite this version:**

Rose-Marie Painvin. Les groupements féminins de vulgarisation dans le développement agricole : compte rendu des résultats d'une enquête effectuée en 1974. [0] Inconnu. 1975, 50 p. hal-02349942

HAL Id: hal-02349942

<https://hal.science/hal-02349942>

Submitted on 5 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LES GROUPEMENTS FEMININS DE VULGARISATION
DANS LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

COMPTE RENDU DES RESULTATS D'UNE ENQUETE
EFFECTUEE EN 1974

par Rose Marie PAINVIN
Ecole Nationale Supérieure Agronomique
65, rue de Saint-Brieuc
35042. RENNES CEDEX
Tél. (99) 59.02.40

LES GROUPEMENTS FEMININS DE VULGARISATION
DANS LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EN 1974

par Rose-Marie PAINVIN

1

COMPTE RENDU des principaux résultats de l'enquête effectuée en Février-Mars 1974, auprès des responsables des groupements féminins de vulgarisation (1).

DONNEES PREALABLES à l'ENQUETE

Avant d'interroger les responsables de groupements féminins, nous avons d'abord localisé et dénombré les groupements dans l'ensemble des départements français (à l'exception des départements d'outre-mer).

D'après l'inventaire que nous avons dressé au 1/1/1974, par l'intermédiaire des chefs de SUAD et du secrétariat de la FNGVPA, on peut estimer que le nombre total de groupements féminins s'élève à près de 900 dans l'ensemble de la France: nous en avons répertorié 766 pour 75 départements (l'ex Seine et Oise étant comptée pour un seul département), ce qui représente une moyenne de 10 groupements par département. Toutefois, les situations départementales sont très hétérogènes: on observe un écart de 1 à 30 groupements par département et ces groupements rassemblent chacun de 10 à 200 adhérents et plus.

La vulgarisation féminine est actuellement implantée dans tous les départements, à l'exception de la Corse, de la Seine et du territoire de Belfort. 3 départements qui avaient précédemment des groupements féminins, ont actuellement des structures mixtes: il s'agit de l'Ille-et-Vilaine, la Loire Atlantique, et le Maine et Loire.

La situation n'est pas connue en détail pour 9 départements: Ardennes, Calvados, Indre, Lot, Lozère, Haut-Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, où l'existence de groupes féminins est cependant signalée.

(1) Cette enquête fait partie d'un travail de recherche en cours sur la vulgarisation féminine. Elle est destinée à faire le point sur la situation et les activités des groupes féminins à un moment donné. Elle sera complétée par l'étude d'autres aspects de la vulgarisation féminine: son histoire, sa position et son rôle parmi les organismes de développement agricole, ses difficultés actuelles et ses perspectives.

Le présent document est diffusé à l'intention des responsables de groupements qui ont bien voulu répondre à l'enquête et qui désirent en connaître les résultats - ce dont nous les remercions - Nous ne souhaitons pas étendre cette diffusion tant que l'ensemble de l'étude n'est pas terminé. Toute utilisation de ce document devra mentionner la référence de son auteur.

D'après les situations départementales connues, le nombre moyen de groupements féminins par département (non compris les commissions féminines syndicales départementales et les CIVAM) présente les variations régionales suivantes:

Pays de Loire	20 à 21	Centre	8
Bretagne	20	Champagne	8
Poitou-Charentes	17	Midi-Pyrénées	7 à 8
Aquitaine	16 à 17	Lorraine	7
Limousin	16	Franche-Comté	6
Basse Normandie	14	Bourgogne	5 à 6
Auvergne	12 à 13	Alsace	(4) ?
Picardie	9	Languedoc	4
Haute Normandie	8 à 9	Provence	4
Rhône-Alpes	8 à 9	Nord	3

Région parisienne 15 (l'ex Seine et Oise étant comptée pour un seul département)

6 sur 8 des régions où le nombre moyen de groupements par département est supérieur à 12, se situent à l'Ouest de la France. Ce sont des régions où dominant des systèmes d'exploitations à base d'élevage et de polyculture et où les femmes apportent une importante contribution aux travaux de l'exploitation. Est-ce là la raison qui les amène à se retrouver plus nombreuses dans les groupes de vulgarisation ?

Il est difficile d'estimer le nombre total de personnes atteintes par la vulgarisation, dans le cadre des groupements féminins, car un certain nombre de groupements ne percevant pas de cotisations ne peuvent pas chiffrer l'effectif de leurs adhérentes. Par ailleurs, le nombre d'adhérentes versant des cotisations peut être très différent de celui des participantes aux activités des groupements.

Une estimation très approximative des effectifs touchés par la vulgarisation féminine peut être établie à partir de données antérieures:

- en 1969, le CNEPDA dénombrait 45 402 adhérentes pour 691 groupements féminins, soit une moyenne de 65 adhérents par groupement
- en 1971, la Mutualité Sociale Agricole (Caisses centrales) dénombrait dans 35 départements où elle rémunérait des conseillères, 433 groupements rassemblant 13 884 adhérentes (soit une moyenne de 32 par groupement), mais ayant touché 28 326 personnes au cours de leurs réunions (soit en moyenne 65 personnes par groupement).

Si l'on retient cette moyenne de 65 personnes par groupement, on peut estimer que la vulgarisation féminine en groupe, concerne, en 1974, de 55 000 à 60 000 femmes sur l'ensemble de la France.

La répartition géographique des groupements inventoriés au 1/1/74, figure dans la carte I ci-jointe. Il faut y adjoindre les commissions féminines départementales du syndicalisme (FDSEA) dont la présence est signalée dans 62 départements, et les CIVAM signalés dans 16 départements (ceux-ci ne sont pas inclus dans le nombre de groupements féminins car leur structure varie d'un département à l'autre : certains sont mixtes, certains ont une section féminine, certains sont uniquement féminins).

Les groupements reçoivent l'assistance technique de conseillères dont nous avons évalué le nombre à 345 pour 78 départements : 171 dépendent administrativement et financièrement des SUAD, 124 des caisses de Mutualité Sociale Agricole, 20 de l'Etat, et les autres, d'organismes divers : Fédération Syndicales, Fédérations de CETA, Crédit Agricole, Société d'Aménagement etc... La répartition départementale des conseillères est aussi hétérogène que celle des groupements (l'écart étant de une à douze par département) et ce n'est pas nécessairement dans les départements où il y a le plus grand nombre de groupements féminins que les conseillères sont les plus nombreuses (cf. carte II).

Chaque conseillère participe en moyenne à l'animation de 2 à 4 groupements et d'une quarantaine de réunions de vulgarisation par an (non compris les réunions de préparation).

MODALITES DE REALISATION DE L'ENQUETE

Nous souhaitons dresser un panorama aussi exhaustif que possible des groupements féminins de vulgarisation. Seule une enquête par correspondance pouvait nous permettre d'atteindre l'ensemble des groupes dispersés sur le territoire. C'est ainsi que le questionnaire a été adressé nominativement à toutes les responsables des groupements dont l'existence nous avait été signalée. Pour les départements dont la situation détaillée des groupements n'était pas connue, nous avons fait un envoi groupé de questionnaires à une personne (chef de service, conseillère, responsable départementale etc...) susceptible de les transmettre aux intéressées. Nous avons envoyé au total plus de 900 questionnaires en février 1974. Il nous en est revenu près de 400 dans les 2 mois qui ont suivi : 390 ont été retenus pour le dépouillement, ce qui représente environ les 2/5 ème des groupements existants.

Le questionnaire avait été préparé en relation avec des conseillères et des responsables de vulgarisation d'Ille-et-Vilaine. Par le moyen de ce questionnaire, nous avons cherché à :

- localiser et identifier les groupements
- connaître leurs origines (les idées et les agents qui les ont fait naître)
- connaître leur composition et son évolution
- connaître leurs activités et la façon dont elles évoluent
- faire apparaître leurs problèmes de fonctionnement
- esquisser leurs perspectives d'avenir

tout ceci à travers les perceptions qu'en ont leurs responsables

Il a été envoyé un seul questionnaire par groupement, à l'adresse de sa présidente ou animatrice. Ce sont essentiellement des raisons d'ordre matériel (crédits limités) qui nous ont amené à choisir cette procédure.

CARTE I

Répartition départementale des groupements féminins de vulgarisation

(Situation au 1/1/1974, d'après enquête auprès des chefs de SUAD et du secrétariat de la FNGVPA).



Légende : (n) nombre de groupements féminins signalés (GVAf, GVAM, CETMA, CIAPF etc...) dans lequel ne sont pas compris :
 les CF : commissions féminines syndicales départementales
 et les CIVAM : centre d'information et de vulgarisation agricole et ménagère
 (MIXTE) structure de vulgarisation mixte

CARTE II

Répartition départementale des conseillères de groupements féminins de vulgarisation

(Situation au 1/1/1974 d'après enquête auprès des chefs de SUAD)



Au total : 345 conseillères pour 78 départements
 dont : 171 dépendant des SUAD
 125 de la MSA
 10 de Fédérations Syndicales
 20 de l'Etat (Ministères de l'Agriculture et de l'Education)
 13 d'organismes divers
 6 d'organismes non déterminés

PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE

I- LOCALISATION DES GROUPEMENTS

Les 390 groupements qui ont répondu à l'enquête sont répartis sur l'ensemble de la France (cf. carte III, répartition départementale), avec cependant une plus forte densité dans l'Ouest, une plus faible densité dans le Sud-Est.

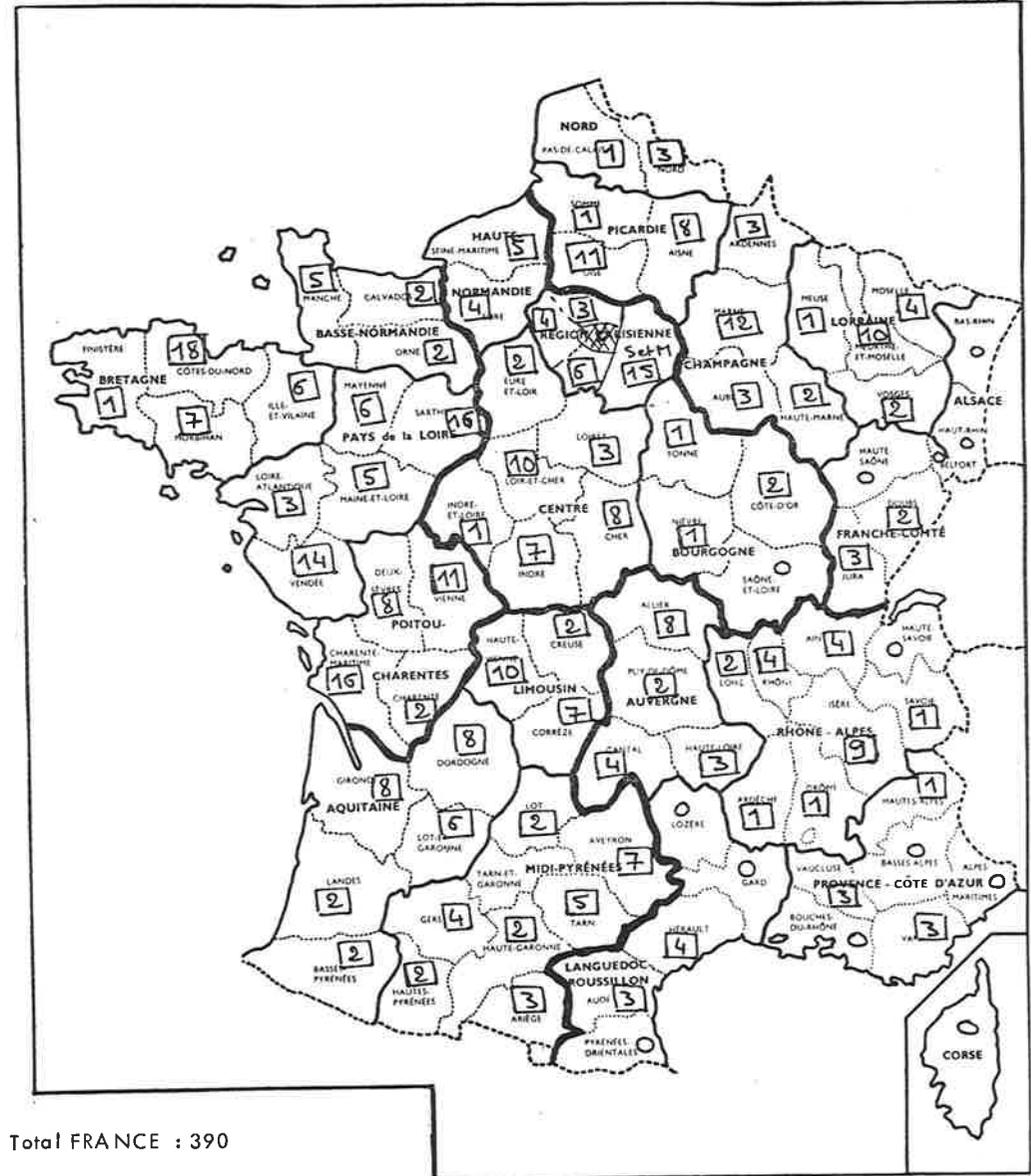
Une réponse sur trois provient des régions de l'Ouest : Bretagne, Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charente. 13 départements, tous situés dans la moitié Est de la France, ne sont pas représentés.

Parmi les départements représentés, le nombre de réponses varie de 1 à 18 par département et reflète bien l'hétérogénéité de l'implantation constatée par le moyen de l'inventaire ci-dessus.

Il semble bien que l'implantation des groupements féminins de vulgarisation soit la plus importante dans les régions de l'Ouest où dominent des systèmes d'exploitation à base d'élevage bovin et de polyculture - avec toutefois une exception pour la ceinture parisienne : Ile de France, Oise, Marne, Seine-et-Marne où les groupements féminins sont relativement nombreux et actifs.

A partir de la question "quelles sont les productions principales de la zone d'exercice de votre groupement ?", nous pouvons localiser les groupements de la façon suivante :

- 36 % (1) dans des zones où dominent les productions animales
- 27,5 % " " " de polyculture et d'élevage
- 23 % " " " où dominent les productions végétales (céréales, vigne, etc...)
- 13,5 % " " " à systèmes mixtes relativement spécialisés (une production végétale associée à une production animale)



Total FRANCE : 390

par région :

Nord	4	Région Paris.	28	Basse Norm.	9	Limousin	19	Languedoc	7
Picardie	20	Hte Norm.	9	Bretagne	32	Aquitaine	26	Auvergne	17
Champagne	20	Centre	31	Pays de Loire	44	Midi-Pyr.	25	Rhône-Alpes	22
Lorraine	17	Bourgogne	4	Poitou-Char.	37			Provence	7
Alsace	0								
Franche-Comté	5								
Nord-et Est	66	Rég. Par. Centre	73	Ouest	125	Sud-Ouest	74	Sud-Est	52

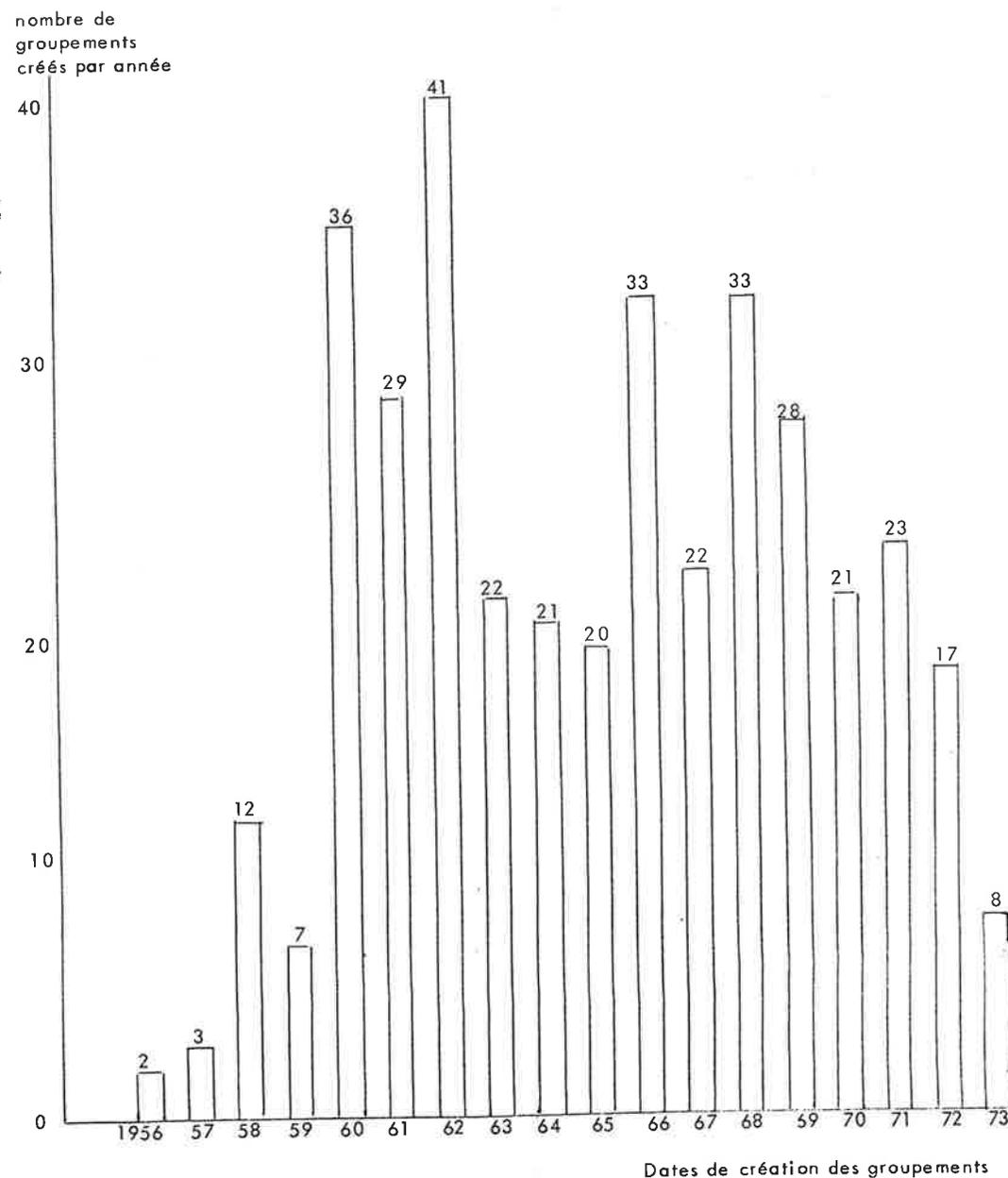
(1) En % du nombre des réponses exprimées.

Tableau I - Répartition des groupements selon les productions dominantes de leur zone d'exercice et selon leur région d'implantation (cf. les 5 grandes régions délimitées dans la carte III).

productions dominantes	grande région →	% par région (colonne)					France	nombre de groupes
		Nord et Est	Région par. et centre	Ouest	Sud-Ouest	Sud-Est		
prod. végét. exclusivement		15,2 28,8	38,4 53,5	5,6 7,2	8,1 9,5	23,1 25,0	16,2 22,4	63
prod. végét. dominantes		13,6	15,1	1,6	1,4	1,9	6,2	24
prod. animales exclusive.		21,2 33,3	1,4 51,2	43,2 37,8	21,6 34,6	32,7 34,6	26,2 34,9	102
prod. animales dominantes		12,1	4,1	8	16,2	1,9	8,7	34
système mixte relativement spécialisé		13,6	16,4	12,8	12,2	11,6	13,3	52
polyculture-élevage		19,7	21,9	27,2	37,8	26,9	26,9	105
sans réponse		4,6	2,7	1,6	2,7	1,9	2,5	10
nombre de groupements		66	73	125	64	52	390	

Graphique I

Répartition des groupements féminins en fonction de leur date de création



II- IDENTIFICATION DES GROUPEMENTS (âge, appellation, étendue)

A- AGE

Sur les 378 groupements dont la date de création est connue :

18 % ont moins de 5 ans d'existence en 1974

36 % ont de 5 à 9 ans

46 % ont 10 ans ou plus

Le graphique I, ci-joint, donne la répartition des groupements selon leur année de création. On constate que les créations, peu nombreuses jusqu'en 1959, ont brusquement augmenté en 1960. Cette augmentation correspond à l'application du texte officiel de 1959 qui définit la vulgarisation agricole, ses attributions et les modalités de son financement (par le canal de "groupes organisés").

La vague d'expansion amorcée en 1960 se poursuit jusqu'en 1969 au rythme moyen de 28 à 29 créations par an (parmi les 378 groupes considérés) avec deux pointes se situant entre 1960 et 1962 et entre 1966 et 1968. 75 % des groupements ont vu le jour entre 1960 et 1969.

Depuis 1970, le nombre moyen de créations annuelles est tombé à 17. La vulgarisation féminine est-elle entrée, depuis cette date, dans une période d'essoufflement ?

B- APPELLATION

On observe une très grande diversité dans les appellations des groupements féminins. 83 % d'entre eux déclarent avoir des statuts, c'est-à-dire une existence officielle, mais l'enquête ne permet pas de savoir si la diversité des statuts est aussi importante que celle des appellations.

Nous avons rassemblé les groupements selon leurs appellations de la façon suivante :

GV(D)AF : groupement de vulgarisation (ou de développement) agricole féminin

SF/GV (D) A : section féminine de groupement de vulgarisation (ou de développement) agricole

GV (D) AM : groupement de vulgarisation (ou de développement) agricole et ménager

SF/Syndicalisme : section féminine du syndicalisme (commissions féminines de la FDSEA et cercles d'agricultrices)

CETMA et SF/CETA : Centre d'études techniques ménagères et agricoles et section féminine de centre d'études techniques agricoles

CIAPF : centre d'information agricole des planteurs de tabac (groupe féminin)
SF/CIVAM : section féminine de centre d'information et de vulgarisation agricoles et ménagères

Leur répartition est la suivante :

Tableau II

appellation	effectif	%
GV (D) AF	126	32,3
SF/GV (D) A	81	20,8
GV (D) AM	78	20,0
SF/Syndicalisme	35	9,0
CETMA, SF/CETA	26	6,7
CIAPF	16	4,1
SF/CIVAM	10	2,5
Appellations diverses	11	2,8
Appellations non précisées	7	1,8
Ensemble	390	100

La proportion de groupements dont la création remonte à 10 ans et plus, est de :

61,5 % parmi les CETMA et les GV (D) AM
52,9 % parmi les GV (D) AF
39,7 % parmi les SF/GV (D) A
33,3 % parmi les SF/CIVAM
9,7 % parmi les SF/Syndicalisme
6,2 % parmi les CIAPF

Le terme "ménager" paraît être exclu des appellations de la plupart des groupements de création récente.

Les GV (D) AF sont relativement plus nombreux dans l'Ouest et le Sud-Est moins nombreux dans la région parisienne et le Centre

Les SF/GV (D) A sont relativement plus nombreux dans la Région parisienne et le centre et le Sud-Ouest

Les GV (D) AM dans le Nord-Est, l'Ouest et le Sud-Est

Les SF/Syndicalisme dans la moitié Nord de la France

Les CETMA, CIVAM et CIAPF dans la moitié Sud de la France.

C) ORGANISME FEDERATIF

Près de 90 % des groupements se déclarent fédérés dans un organisme plus vaste. 30 % d'entre eux (les SF/GVA notamment) se rattachent à une fédération départementale de groupements de vulgarisation agricole (structure mixte). 24 % à une fédération départementale de groupements féminins (structure féminine)
 11,5 % à une fédération syndicale (FDSEA en général)
 5,5 % à une fédération départementale de CETA
 13 % à des organismes divers (dont les associations régionales de développement)

D) ETENDUE

L'aire géographique couverte par un groupement est le plus souvent un canton.

60 % des groupements s'étendent sur un canton au plus
 26 % sur 2 ou 3 cantons
 14 % sur 4 cantons et plus

40 % s'étendent sur moins de 10 communes
 75 % sur moins de 20 communes
 88 % sur moins de 30 communes

La proportion de groupements dont l'aire géographique ne dépasse pas un canton est la plus élevée dans l'Ouest (70 %) ; on y trouve aussi une densité de groupements plus importante. Ceci est à mettre en rapport avec la densité des exploitations agricoles. A l'opposé, c'est dans la région parisienne et le Centre Bourgogne, que les groupements dont l'aire géographique atteint ou dépasse 4 cantons sont relativement les plus nombreux (25 %). Ce sont aussi les régions où les superficies moyennes des exploitations sont les plus élevées et donc les densités d'agricultrices les plus faibles.

Tableau III

Répartition régionale des groupements féminins selon l'importance de leur aire géographique (nombres absolus)

Régions aire géographique	Régions					
	Nord et Est	rég. par. Centre Bourgog.	Ouest	Sud-Ouest	Sud-Est	France
1 canton au plus	29	31	87	43	22	212
2 ou 3 cantons	25	12	25	16	16	94
4 cantons et plus	8	18	6	8	10	50
sans réponse	4	12	7	7	4	34
Total	66	73	125	74	52	390

E) EFFECTIFS

Si les groupements présentent une relative homogénéité en ce qui concerne leur étendue dans l'espace, il n'en est pas de même en ce qui concerne leurs effectifs. Une approximation en est fournie par le nombre de cotisations perçues : nous connaissons cette donnée pour 278 groupements sur 390 (36 groupements n'ont pas répondu à la question, 76 groupements ne perçoivent pas de cotisations dont 50 % des sections féminines du syndicalisme et 37 % des sections féminines de GVA).

Parmi ceux qui perçoivent des cotisations :

15 % ont moins de 20 cotisantes : petits groupements
 51 % ont de 20 à 59 cotisantes : groupements moyens
 19 % ont de 60 à 99 cotisantes : grands groupements
 14 % ont 100 cotisantes et plus : très grands groupements

Les CETMA sont en majorité des petits groupements (76 %)
 Les GV (D) AF des groupements moyens (64 %)
 Les GV (D) AM des grands groupements (61 %).

III- LES ORIGINES DES GROUPEMENTS

Quels ont été les organismes promoteurs et les agents de démarrage des groupements féminins ? Pour quelles raisons ont-ils été constitués ?

A) ORGANISMES PROMOTEURS

Nous entendons par là les institutions (ou leurs représentants) d'où est partie l'idée du "lancement" des groupements féminins de vulgarisation. Elles peuvent être classées dans l'ordre suivant, en fonction de leur fréquence relative parmi les 345 réponses recueillies :

1- la vulgarisation agricole (masculine)	33,5 %
2- la Mutualité Sociale Agricole (MSA)	29,8 %
3- le syndicalisme agricole	27,4 %
4- la Chambre d'Agriculture	19,5 %
5- la "famille rurale" (associations familiales)	16,6 %
6- l'enseignement ménager agricole	11,9 %
7- les mouvements de jeunes (JAC et JACF notamment)	7,9 %
8- les foyers de progrès	4,7 %

L'idée de lancement des GV (D) AF est partie surtout de la MSA et du Syndicalisme,
celle des SF/GV (D) A de la vulgarisation agricole et du syndicalisme
celle des GV (D) AM de la vulgarisation agricole et de la MSA
celle des CETMA des groupements masculins (CETA)
celle des SF/Syndicalisme du syndicalisme et de la MSA
celle des SF/CIVAM de l'enseignement ménager agricole
celle des CIAPF des groupes masculins (CIAP) et de leur centre de formation de Bergerac

B) AGENTS DU DEMARRAGE

Nous entendons par là les personnes qui ont pris l'initiative de la création des groupements et de leurs premières activités.

Ces agents sont en premier lieu les usagères elles-mêmes, les agricultrices (dans 70 % des groupements), assistées d'un 2ème agent qui est le plus souvent une conseillère (47 %), ou un responsable d'organisation professionnelle (20 %), quelquefois une enseignante (6 %) ou une assistante sociale (7 %).

La proportion des agents-agricultrices atteint 78 % dans les GV (D) AM
celle des conseillères atteint 61 % dans les SF/GV (D) A
celle des responsables professionnels 49 % dans les SF/Syndicalisme
celle des assistantes sociales 15 % dans les GV (D) AM
celle des enseignantes 90 % dans les SF/CIVAM

C) RAISONS DE CONSTITUTION

Ces raisons, dont on trouve ci-joint la liste détaillée, ont été regroupées sous 7 rubriques qui peuvent être classées dans l'ordre suivant :

- 1- besoin de formation (exprimé par 30 % des groupements)
- 2- désir de rencontre et d'échange (24,6 %)
- 3- souci d'information, de vulgarisation des connaissances (20,6 %)
- 4- besoin d'aide et de conseil dans la tenue des rôles ménagers et familiaux (18,6 %)
- 5- besoin d'aide et de conseil dans la tenue des rôles professionnels agricoles (17,4 %)
- 6- souhait de parité avec les hommes (5,8 %)
- 7- désir de participation à l'évolution du milieu rural (4,6 %)
- 8- souhait de promotion féminine (4 %)
- 9- besoin d'ouverture sur l'extérieur (2,9 %)

Le besoin de formation est le plus souvent évoqué par les SF/GV (DA) et par les GV (D) AM ; celui de rencontre et d'échange par les GV (D) AF et les CIAPF ; celui d'information par les SF/Syndicalisme et les SF/CIVAM.

Dans la répartition des groupements selon leur date de création, on constate que les groupements les plus anciens (10 ans et plus), évoquent relativement plus que les autres le besoin de formation et de conseil dans le rôle familial et ménager, tandis que les plus récents (moins de 5 ans) insistent davantage sur le besoin de rencontre et celui de conseil dans le rôle professionnel.

Dans la répartition des groupements selon les productions dominantes de leur zone d'exercice, on constate que les groupements des zones d'élevage dominant, sont ceux qui évoquent le plus souvent le besoin de formation, tandis que ceux des zones de cultures dominantes privilégient le besoin de rencontre. Cette dernière constatation peut s'expliquer soit par le fait d'une plus grande distance entre les exploitations (grandes exploitations), donc d'un isolement relativement plus important, soit par le fait d'une moindre participation des femmes aux travaux de l'exploitation.

LISTE DES RAISONS DE CONSTITUTION DES GROUPEMENTS FEMININS

Remarques :

1 - 345 groupements sur 390 ont répondu à la question "pour quelles raisons essentielles le groupe a-t-il été constitué ?"

2 - les raisons sont regroupées sous 9 rubriques principales qui sont classées par ordre d'importance décroissant : cet ordre d'importance étant déterminé d'après le nombre de groupements ayant donné des raisons se référant à chacune de ces rubriques

3 - les chiffres de la colonne de droite représentent la fréquence de citation de chacune des raisons invoquées.

1- Besoin de formation (104 groupements)

- formation, amélioration des connaissances en général	63
- formation professionnelle agricole	19
- amélioration des connaissances techniques	17
- formation ménagère et familiale	13
- réflexion, approfondissement, perfectionnement	6
- formation sociale	5
- formation économique	2
- formation personnelle	2
- formation générale	2
- formation permanente des agricultrices et agricultrices	1
- formation décentralisée	1

2- Désir de rencontre et d'échange (85 groupements)

- se réunir, se grouper, se retrouver	35
- créer des contacts, relations, liens	22
- se rencontrer	20
- faire connaissance	11
- rompre l'isolement	10
- échanger	7
- mettre en commun problèmes et difficultés	7
- s'aider	2
- travailler en équipe	2
- faire évoluer quelque chose ensemble	2
- groupe d'amitié	2

3- Souci d'information, de vulgarisation (70 groupements)

- information, vulgarisation en général	59
- information ménagère	12
- information agricole	11
- diffusion de techniques	7
- information professionnelle	3
- information économique	3
- information familiale	3
- information sociale	2
- information sur les problèmes d'actualité	2
- documentation	2
- information sur les problèmes féminins	1
- information décentralisée	1

4- Aide dans le rôle ménager et familial (64 groupements)

- amélioration du genre de vie, des conditions de vie	18
- amélioration du niveau de vie	11
- amélioration du cadre de vie, du confort de l'habitat	9
- échanges sur techniques ménagères, "éveil ménager"	6
- achats groupés	5
- plus d'efficacité dans le ménage	3
- aide sur le plan familial, problèmes familiaux	3
- amélioration de la qualité de la vie	2
- raison de "cuisine"	2
- organisation de la maison	1
- meilleur exercice du rôle de mère de famille	1
- économie familiale	1
- réponse aux préoccupations familiales et sociales	1

5- Aide dans le rôle professionnel agricole (60 groupements)

- réflexion, échange sur problèmes de l'exploitation agricole	9
- meilleur exercice du travail ou du rôle d'agricultrice	5
- aide sur le plan professionnel	5
- plus de compétence dans le métier	5
- amélioration des conditions de travail	5
- amélioration du revenu	4
- amélioration de la productivité, de la rentabilité	4
- organisation du travail	3
- amélioration des méthodes ou des techniques de travail	4
- être plus efficace sur l'exploitation	3
- faire évoluer la profession, les exploitations	3
- meilleure collaboration dans l'exploitation	2
- mieux connaître la marche de l'exploitation et sa gestion	2
- résoudre les problèmes d'élevage	2
- mieux connaître les problèmes de l'exploitante	1
- améliorer la situation économique des exploitations	1
- mieux participer à la vie extérieure de l'exploitation	1
- gagner sa croûte sans être dépassé par le travail	1
- approfondir notre spécialité	1

6- Désir de parité avec les hommes (20 groupements)

- progresser, évoluer en même temps que les hommes afin d'éviter un déséquilibre au niveau des connaissances,	9
- en raison de l'existence et de l'intérêt d'un groupement masculin	5
- en complément ou en parallèle de la vulgarisation masculine	5
- mieux collaborer avec les maris sur l'exploitation	5
- pouvoir discuter avec nos maris, réfléchir aux mêmes questions	3
- se connaître, se rencontrer autant que les hommes	1
- être reconnues au même titre que les hommes	1
- les femmes étaient mal acceptées dans le groupement masculin	1

7- Développement du milieu rural (16 groupements)

- évolution, développement du milieu rural	7
- évolution, progrès du milieu agricole	4
- évolution des communes ou villages ruraux	2
- maintien du dynamisme	2
- développement de la région	2
- recherche de solutions aux problèmes du monde rural	1
- promotion du monde rural	1
- mieux-être des familles agricoles	1

8- Promotion féminine (14 groupements)

- évolution, promotion de la femme en milieu rural	11
- évolution, promotion de la femme (en général)	9
- étude des problèmes féminins	5
- réponse aux besoins des femmes	3
- formation des femmes à la responsabilité	2
- épanouissement, équilibre	2
- prendre en main son existence, dominer les tâches	2
- progrès des agricultrices et de leurs familles	1

9- Ouverture sur l'extérieur (10 groupements)

- sortir les femmes de chez elles	5
- ouverture sur l'extérieur	4
- prise de conscience, sensibilisation	4
- éviter le repliement	1
- meilleure insertion sociale	1

10- Raisons diverses (78 groupements)

parmi lesquelles dominent 2 groupes de raisons :

- d'une part, des raisons vagues telles que :
 - . suivre l'évolution
 - . répondre aux besoins
 - . résoudre des problèmes
 - . besoin de conseils
- d'autre part, des occasions d'adaptation à des situations locales ou conjoncturelles, telles que :
 - . existence préalable de structures de formation (centre d'enseignement, zone témoin, etc...)
 - . incitation de la part d'organismes professionnels
 - . transformation d'un groupe existant
 - . existence de groupements féminins dans le canton voisin
 - . mise à la disposition d'une conseillère
 - . reconnaissance officielle en vue d'obtenir un financement, etc...

IV- COMPOSITION DES GROUPEMENTS

qui sont les participantes aux activités de la vulgarisation féminine ?

A- COMPOSITION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Dans l'ensemble, les groupements sont très majoritairement constitués d'épouses d'exploitants.

28 % sont constitués exclusivement de femmes d'exploitants parmi ceux-là se trouvent la majorité des CETMA et des sections féminines du syndicalisme

69 % des groupements comprennent 90 % et plus, d'épouses d'exploitants

95 % en comprennent 70 % et plus.

Des femmes chefs d'exploitation sont présentes dans 32 % des groupements, mais dans une proportion généralement inférieure à 5 % du nombre des participantes.

On y trouve aussi des filles d'exploitants - dans 38 % de l'ensemble des groupements (46 % des GV(D)AF) et dans une proportion généralement inférieure à 10 %.

Des femmes salariées agricoles ou épouses de salariés agricoles sont présentes dans 21 % des groupements et dans une proportion inférieure à 10 % (elles sont relativement plus nombreuses dans les groupements de la région parisienne et du Sud Est que dans ceux des autres régions).

On trouve enfin des femmes non agricultrices dans 40 % de l'ensemble des groupements (1) et dans une proportion généralement inférieure à 20 %. C'est dans les régions Nord, Est et Sud-Est qu'elles sont relativement les plus nombreuses. Cela tient-il au fait que les populations des communes rurales y sont aussi moins agricoles que dans les régions de l'Ouest et du Sud-Ouest ?

B- COMPOSITION FAMILIALE

Les participantes des groupements féminins sont en très grande majorité des mères de famille. Sur 100 groupements, il y en a 42 dont toutes les participantes ont un ou plusieurs enfants, et 53 dans lesquels la proportion de celles qui n'ont pas d'enfants est inférieure à 1/5 - 61 % des groupements ont parmi leurs membres plus de 40 % de femmes ayant 3 ou 4 enfants.

(1) 53 % des GV (D) AM

On constate que la proportion de femmes ayant 3 enfants et plus est relativement plus importante dans les groupements des régions Ouest, Nord et Est, plus faible dans les groupements du Sud-Ouest. Ceci est à mettre en relation avec les taux de fécondité moyens de ces régions.

C- DIMENSION DES EXPLOITATIONS REPRESENTÉES

Près des 2/3 des responsables interrogées considèrent que les exploitations représentées par les membres de leur groupement, correspondent à la superficie moyenne des exploitations de leur région.

21 % seulement considèrent que leur groupement représente surtout les petites et moyennes exploitations,

16 % enfin, considèrent que leur groupement représente surtout les moyennes et grandes exploitations.

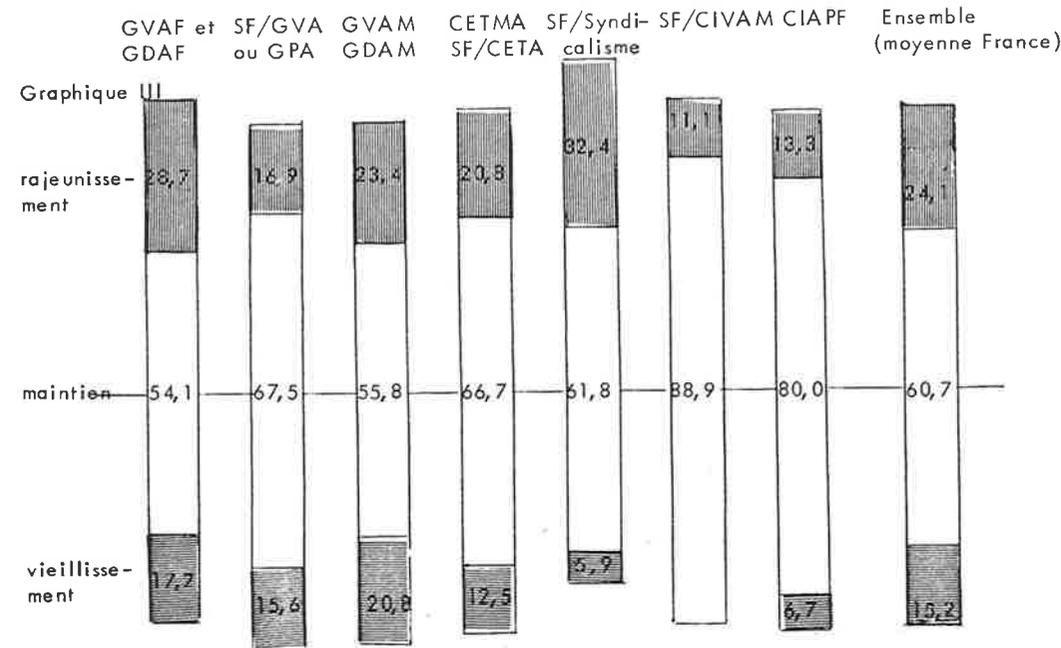
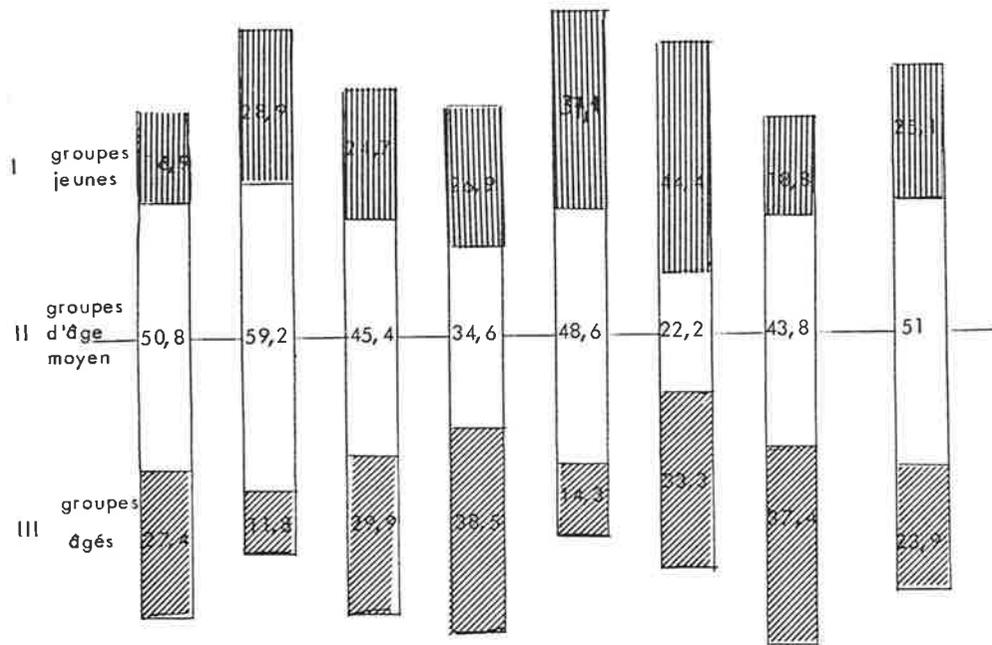
Il s'agit là d'appréciations toutes subjectives, non basées sur des données chiffrées.

D- AGE MOYEN DES PARTICIPANTES

Nous avons classé les groupes selon la répartition des âges des participantes en 3 tranches : moins de 35 ans, 35 à 44 ans, 45 ans et plus. L'ensemble des groupes se répartit comme suit :

I	(1- groupes jeunes : les participantes âgées de moins de 35 ans (représentent au moins 50 % de l'effectif	10,9 %
	(2- groupes relativement jeunes : les "moins de 35 ans", (atteignent plus de 30 %, les "45 ans et plus", moins de 30%	14,2 %
II	(3- groupes d'âge moyen dominant : les "35 à 44 ans" atteignent 50 % au moins	47,6 %
	(4- groupes où les 3 âges s'équilibrent : chaque tranche d'âge (atteint 30 à 35 % de l'effectif	3,4 %
III	(5- groupes relativement âgés : les "45 ans et plus", atteignent (plus de 30 %, les "moins de 35 ans", moins de 30 %	13,9 %
	(6- groupes âgés : "les 45 ans et plus" atteignent 50 % au (moins de l'effectif	10,0 %

Répartition (en %) des différents types de groupements selon les tranches d'âge dominantes ^{Gr II}
 selon l'évolution de la répartition des âges des participantes ^{Gr III}



En résumant, on peut considérer que dans l'ensemble, sur 100 groupes, il y a

- (25 groupes "jeunes" (ou relativement jeunes)
- (51 groupes "d'âge moyen"
- (24 groupes "âgés" (ou relativement âgés) cf. graphique II

Les groupes jeunes sont relativement plus nombreux parmi les SF/GV(D)A (29%), les SF du syndicalisme (37%), les SF/CIVAM (44%).

Les groupes d'âge moyen sont relativement plus nombreux parmi les SF/GVA (59%),

Les groupes "âgés" sont relativement plus nombreux parmi les GV(D)AM (30%) les CETMA (38,5%), les SF/CIVAM (33%) les CIAPF (37%).

La "quarantaine" paraît donc être l'âge le plus fréquent parmi le public de la vulgarisation féminine.

Nous avons demandé aux responsables comment évoluait la répartition des âges dans leurs groupes respectifs. D'après leurs réponses, la tendance est :

- au rajeunissement dans 24 % de l'ensemble des groupes
- au maintien dans 61 %
- au vieillissement dans 15 %

On constate donc que la tendance dominante est le maintien, mais la tendance au rajeunissement est plus fréquente dans les groupes jeunes (37%), la tendance au vieillissement plus fréquente dans les groupes âgés (28%).

C'est parmi les SF/Syndicalisme que la tendance au rajeunissement est la plus fréquente (32%). C'est parmi les GV(D)AM que la tendance au vieillissement est la plus fréquente (21%) cf. graphique III.

E- AGE ET NIVEAU DE FORMATION DES RESPONSABLES (1)

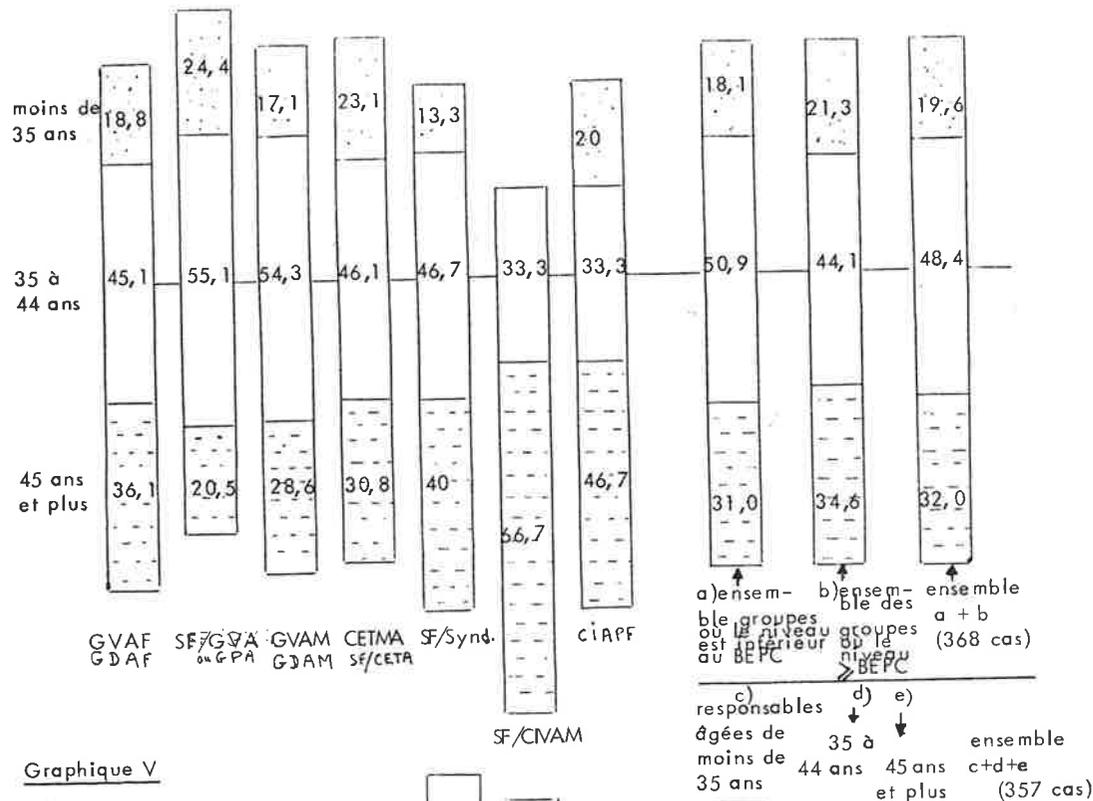
a) Age (cf. graphique IV)

Près de la moitié des responsables se situent dans la tranche d'âge 35 à 44 ans ; une sur cinq est âgée de moins de 35 ans ; une sur trois est âgée de 45 ans ou plus.

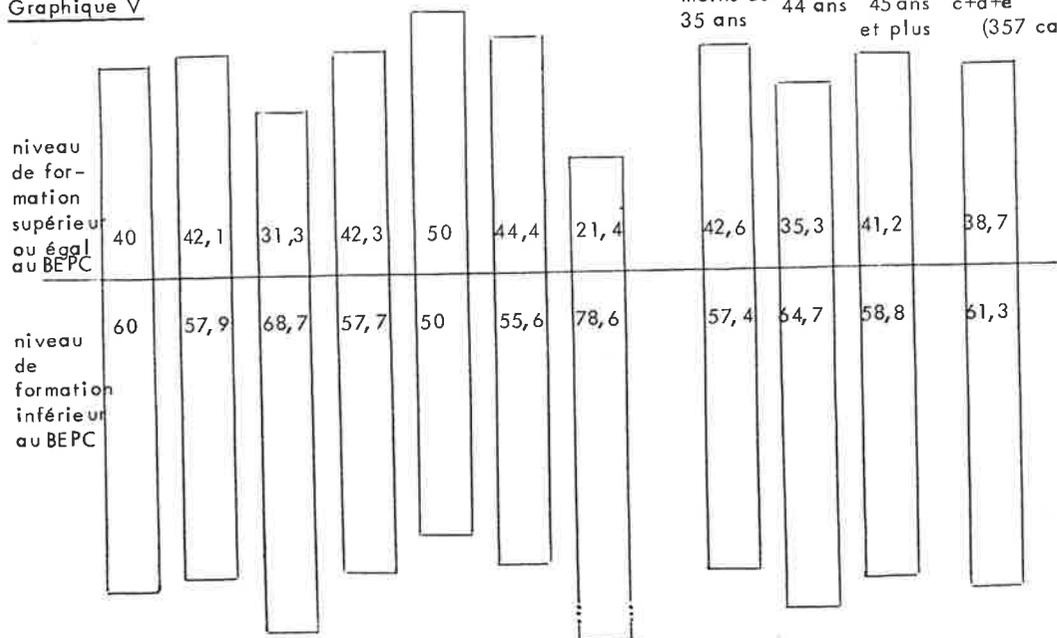
Comme pour les participantes, la "quarantaine" est aussi l'âge le plus fréquent parmi les responsables. L'âge moyen des responsables croît avec celui des groupes (60% ont 45 ans ou plus dans les groupes "âgés").

(1) Il s'agit en général des présidentes de groupements.

Gr.IV et V - Répartition des groupements féminins en %
 - selon l'âge des responsables (gr.IV) (et selon leur dénomination
 14- - selon leur niveau de formation (gr.V) (



Graphique V



La proportion de responsables âgées de moins de 35 ans varie peu d'un type de groupement à l'autre (de 17 à 24 %) à l'exception des SF/Syndicalisme où elle descend à 13 %, et des SF/CIVAM où elle est nulle.

Par contre, la proportion de responsables âgées de 45 ans ou plus, varie beaucoup d'un type de groupement à l'autre : de 20 % dans les SF/GVA à 40 % dans les SF/Syndicalisme, (7 sur 16 dans les CIAPF, 6 sur 10 dans les SF/CIVAM).

C'est dans le Sud-Ouest qu'il y a la plus forte proportion de responsables âgées de moins de 35 ans (26 %) ; c'est dans le Sud-Est qu'il y a la plus forte proportion de responsables âgées de 45 ans ou plus (47 %).

La répartition des âges ne varie pratiquement pas avec le niveau de formation.

b) Niveau de formation scolaire (cf. graphique V)

Celui-ci est inférieur au "niveau BEPC" pour une importante majorité des responsables (61 % de l'ensemble ; 57,65 et 59 % dans les 3 tranches d'âges).

Il varie assez nettement d'un type de groupement à l'autre : c'est dans les SF/Syndicalisme que la proportion de responsables ayant un niveau égal ou supérieur à celui du BEPC est la plus élevée (50 %). C'est dans les GV/(D)AM et les CIAPF qu'elle est la plus faible (31 et 21 %).

On observe aussi des variations régionales assez nettes :

- c'est dans le Sud-Ouest que la proportion de responsables ayant un niveau de formation égal ou supérieur à celui du BEPC est la plus élevée (50 %)

- c'est dans l'Ouest qu'elle est la plus faible (21 %).

F- STABILITE OU MOBILITE DE LA PARTICIPATION AUX REUNIONS

Les réponses à la question 17 (1) se répartissent de la façon suivante pour l'ensemble des groupements :

- tendance à la stabilité "ce sont toujours les mêmes qui viennent" 49,7%
- tendance à la mobilité "les participantes changent selon les sujets" 37,4%
- entre les deux : une partie du groupe est stable l'autre partie est mobile 12,9%

- (1) La participation aux réunions a-t-elle tendance :
- à la stabilité "ce sont toujours les mêmes qui viennent"
 - à la mobilité "les participantes changent selon les sujets" ?

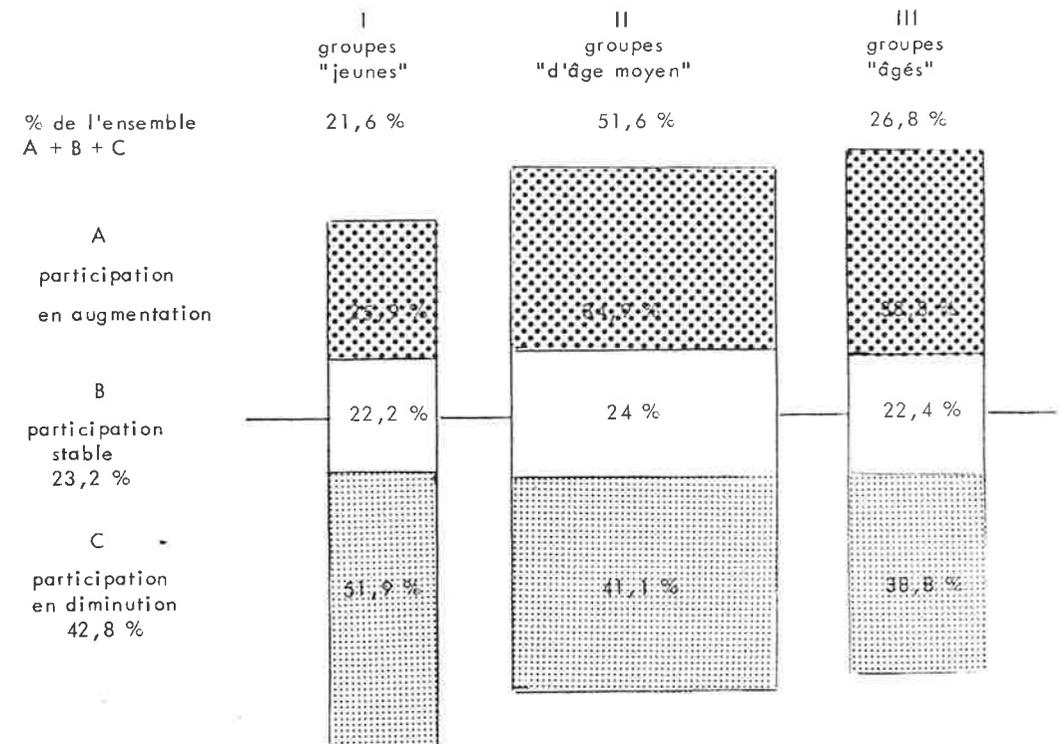
Tableau IV

Tendance	Groupements où les conseillères sont rémunérées	
	par le SUAD (117 groupements)	par la MSA (81 groupements)
à l'augmentation	25,6 %	<u>50,6</u>
au maintien	19,7	19,8
à la diminution	<u>54,7</u>	29,6

Graphique VI

Répartition des groupements féminins (fonctionnant depuis plus de 5 ans)

- selon l'évolution du nombre de participantes aux réunions
- selon la répartition des âges des participantes (I, II, III)



La tendance à la stabilité est relativement plus fréquente dans les CETMA (15 sur 22) et dans les CIAPF (15 sur 16) qui sont de petits groupements ainsi que dans les SF/GVA (57,7 %).

Par contre la tendance à la mobilité est plus accentuée dans les GV(D)AF (43,6 %), les GV(D)AM (43,2 %) et les SF/Syndicalisme (43,4 %) parmi lesquels se trouvent les groupes aux effectifs les plus importants.

Si l'on différencie les groupes selon les raisons de leur constitution, c'est parmi ceux qui se sont constitués dans un but de formation que la tendance à la stabilité est la plus fréquente (54,5 %), c'est parmi ceux qui se sont constitués dans un but d'information qu'elle est la moins fréquente (41,5 %).

V- EVOLUTION DE LA PARTICIPATION

(dans les groupes fonctionnant depuis plus de 5 ans)

Pour l'ensemble des groupements, le nombre de personnes participant régulièrement aux réunions a tendance

- à l'augmentation dans 34 % des groupes
- à la stabilité dans 23 %
- à la diminution dans 43 %

On constate avec étonnement que la tendance à la diminution est la plus fréquente (52 %) parmi les groupes où l'âge moyen des participantes est le moins élevé, et la tendance à l'augmentation est la plus fréquente (39 %) parmi les groupes où l'âge moyen des participantes est le plus élevé (cf. graphique VI). Vérifierait-on par là l'hypothèse d'une certaine désaffection des jeunes femmes vis à vis de la vulgarisation féminine ?

On observe des variations de tendances d'une région à l'autre : c'est dans la Région parisienne et le Centre que la tendance à l'augmentation est la plus fréquente (43 %) et celle à la diminution la moins fréquente (31 %). Par contre c'est dans le Nord, l'Est et le Sud-Est que la tendance à la diminution est la plus fréquente (47 %).

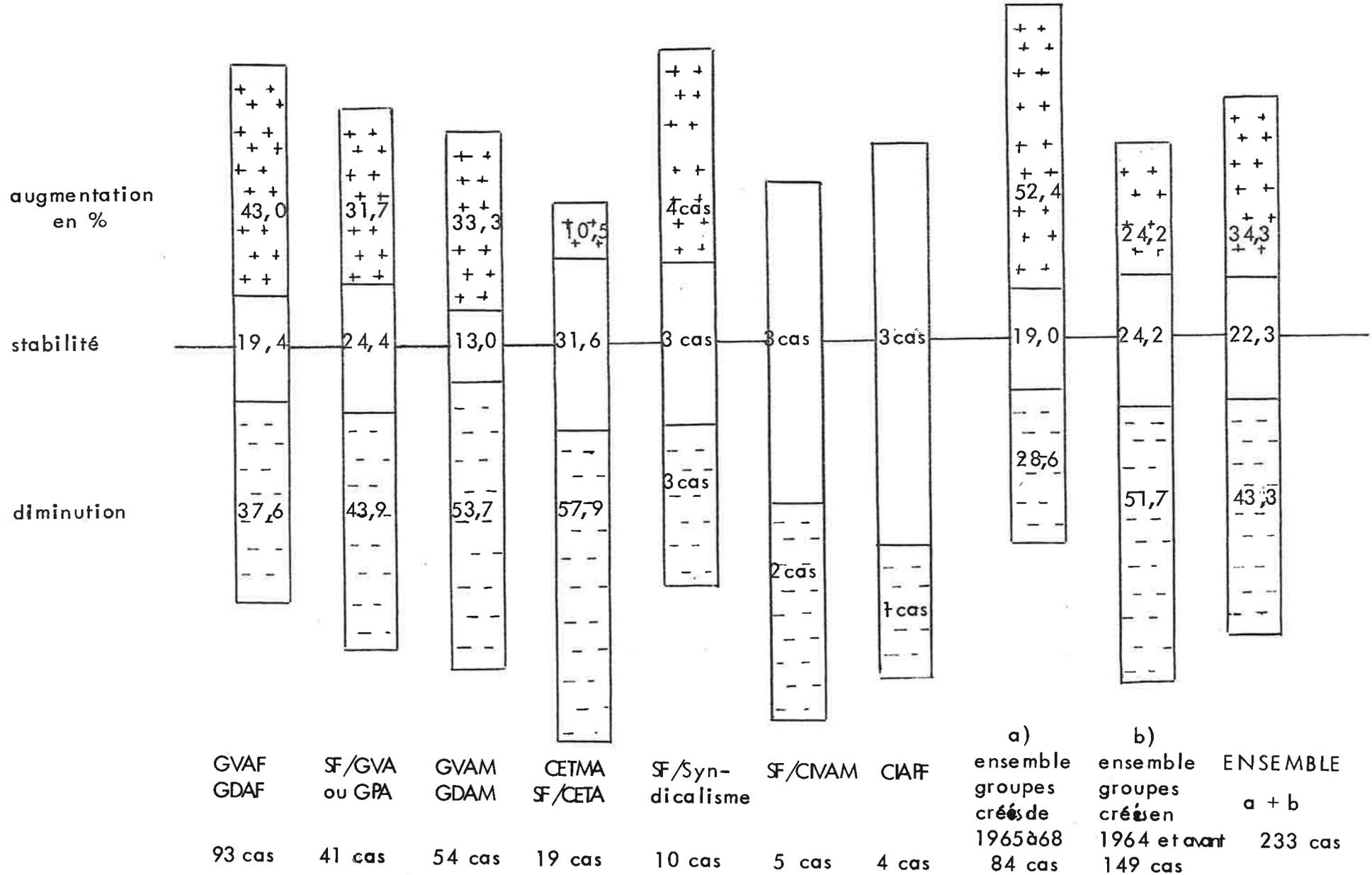
Les GV(D)AM sont le type de groupements le plus frappés de diminution (54%).

On constate également des variations selon l'organisme qui rémunère les conseillères affectées aux groupements, et selon la date de création des groupements : parmi les groupements créés entre 1965 et 1968 la tendance à l'augmentation domine (52,4 %) ; à l'inverse, parmi les groupements les plus anciens (créés en 1964 et avant) c'est la tendance à la diminution qui domine (51,7 %) (cf. graphique VII).

Graphique VII

16- GROUPEMENTS FEMININS (créés depuis plus de 5 ans)

Répartition selon la dénomination des groupements et selon l'évolution du nombre de personnes participant régulièrement aux réunions



VI- LES ACTIVITES DES GROUPEMENTS EN 1973

A- LES REUNIONS DE VULGARISATION (1) ET LES SUJETS TRAITES

a) Il convient de distinguer différents types de réunions s'adressant à l'ensemble des femmes concernées par la vulgarisation. Elles sont au moins de 3 types :

1- les réunions "de base" à périodicité régulière, situées généralement dans la période comprise entre octobre et avril et qui ont lieu, le plus souvent, l'après-midi entre 14 heures et 17 heures.

Ces réunions se tiennent en général, à l'échelon cantonal ou intercantonal, ce qui correspond à l'aire géographique la plus fréquemment couverte par les groupements.

313 groupements ont précisé le nombre moyen de présences à ces réunions et se répartissent comme suit :

- moins de 10 présences	12 %
- 10 à 19 présences	53 %
- 20 à 29 présences	21 %
- 30 et plus	14 %

Les réunions à l'échelon communal sont plus fréquentes dans les régions de l'Ouest où la densité des groupements est aussi la plus élevée.

Les sujets traités au cours de ces réunions "de base" doivent être nécessairement bien délimités en raison du peu de temps qui leur est consacré. Ce sont les sujets techniques ménagers qui viennent en tête des fréquences de citation dans la liste des sujets traités (cf. liste jointe).

(1) Il n'est pas tenu compte dans ce paragraphe des réunions restreintes du type réunions de préparation ou de compte-rendu qui ne regroupent que les responsables et les conseillères.

2- les journées d'études dont le nombre est très variable d'un groupement à l'autre, peuvent concerner soit un seul groupement à l'occasion de son assemblée générale annuelle par exemple,

- soit plusieurs groupements (voire tous les groupements d'un département). Elles se tiennent alors à l'échelon départemental et ne rassemblent que quelques membres de chaque groupement.

Le temps de réunion est généralement compris entre 10 h et 16 h 30 ou 17 h, coupé par un repas pris en commun.

Ces journées d'études peuvent être au moins de 2 types :

- soit des réunions d'information et de réflexion sur un sujet très général ; par exemple : la place de la femme dans l'exploitation ; la connaissance des organisations professionnelles... Elles s'adressent alors à des groupes importants qui peuvent atteindre 100 personnes et plus.

- soit des réunions de formation et de perfectionnement sur un sujet précis ; par exemple : la comptabilité, l'alimentation de la vache laitière... Elles s'adressent alors à des groupes restreints (moins de 30 personnes).

46 % des groupements ont fait état de leur participation à des journées d'études en 1973.

Les catégories de sujets les plus fréquemment traités au cours de ces journées d'études sont par ordre de fréquence de citation :

- les sujets sociaux et socio-culturels
 - les sujets juridiques, fiscaux, institutionnels
 - les sujets d'économie agricole (gestion, comptabilité)
- (cf. liste jointe)

3- les sessions de plusieurs journées sont en général organisées pour plusieurs groupements (voire pour tous les groupements d'un département) et ne rassemblent que quelques membres de chaque groupement.

Elles peuvent avoir lieu en journées consécutives (2 à 5) ou en journées séparées par un laps de temps d'une semaine par exemple.

Elles sont consacrées à l'approfondissement d'un domaine précis de connaissances et il est demandé une participation active des personnes présentes ; ce qui limite le nombre des présences à moins de 30 en général.

Elles nécessitent de la part des participantes un important effort d'organisation pour pouvoir se libérer de leurs occupations professionnelles et familiales pendant plusieurs jours : cela suppose une motivation assez affirmée à l'égard des actions de formation. Les sujets d'économie agricole viennent nettement en tête des fréquences de citation des sujets traités en sessions. 1/3 des groupements font état de leur participation à des sessions en 1973.

b) Les sujets traités en 1973

au cours de réunions, journées d'études et sessions (cf. tableau V)

- Dans l'ensemble des groupements il y a une préférence marquée :

- pour les sujets ménagers 75,4 %
- pour les sujets familiaux sociaux et culturels 72,6 %
- pour les sujets économiques (économie agricole surtout) 70,4 % (1)

1 groupement sur 2 a traité de sujets juridiques et fiscaux
2 groupements sur 5 ont traité de sujets techniques agricoles (problèmes d'élevage)

- Si l'on différencie les groupements selon leur dénomination on constate que les sections féminines de GVA, les GV(D)AM et les CETMA abordent plus souvent que les autres des sujets techniques agricoles (1 groupement sur 2). A l'opposé, les sections féminines du syndicalisme les abordent plus rarement (1 groupement sur 5).

Ces dernières sont aussi relativement moins nombreuses à traiter de sujets ménagers (2 groupements sur 5) ; tandis que les GV (D) AF et les GV (D) AM les abordent dans la proportion de 4 groupements sur 5. La plupart sont traités en réunions d'une demi-journée au niveau des groupes de base.

Les sections féminines du syndicalisme et les CETMA (ou sections féminines de CETA) sont relativement plus nombreux que les autres à s'intéresser aux sujets économiques ; ceux-ci sont traités, dans un cas sur deux, en journées d'études ou en sessions, donc sur une durée relativement longue et par plusieurs groupements réunis.

Les sujets juridiques et fiscaux sont également plus souvent abordés par les CETMA et les sections féminines du syndicalisme.

3 groupements sur 4 ont traité de sujets familiaux sociaux ou culturels parmi les GV (D) AF, les sections féminines de GVA et les GV (D) AM. Cette proportion s'élève à 4 sur 5 parmi les CETMA. Par contre, elle s'abaisse à 2 sur 5 parmi les sections féminines du syndicalisme.

Dans cette catégorie de sujets sont classés par exemple, les problèmes d'éducation et d'orientation, de santé et de protection sociale, de secrétariat familial et d'expression.

- Une différenciation des groupements a été effectuée en fonction de leurs organismes fédératifs.

Les groupements adhérant à une fédération départementale de GVA présentent des tendances très proches de celles de l'ensemble des groupements.

(1) il s'agit du % de groupements qui ont abordé ce type de sujets au cours de l'année 1972-73, en réunions d'une demi-journée, en journées d'études et en sessions.

Les groupements adhérant à une fédération féminine traitent plus souvent que l'ensemble de sujets techniques agricoles et surtout ménagers (85 % des groupements).

Les groupements adhérant à une fédération de CETA sont uniquement des CETMA ou section féminine de CETA, leurs tendances ont donc été exposées ci-dessus.

De même pour les groupements adhérant à une fédération syndicale, étant essentiellement les sections féminines : leurs tendances ont été analysées ci-dessus

Tableau V

Groupements féminins : Répartition (en % du nombre de réponses exprimées)
- selon la nature des sujets traités en réunions d'une demi-journée, journées d'études et sessions (en 1973)
- selon la dénomination du groupement

Dénomination du groupement	GVAF GDAM	SF/GVA ou GPA	GVAM GDAM	CETMA SF/CETA	SF/Synd.	divers	ensemble
Nombre de réponses exprimées	115	71	70	21	32	42	351
% de groupements ayant traité des sujets agricoles (élevage) en réunions (1/2 journées)	28,1	42,2	22,5	19,1	13,3	14,6	26,4
en réunions, journées d'études et sessions	37,7	52,1	46,5	47,6	20,0	24,4	39,9
sujets non cités	62,3	47,9	53,5	52,4	80,0	75,6	60,1
des sujets ménagers en réunions	75,0	64,8	71,4	47,6	40,0	73,2	67,2
en réunions, J.E. et sessions	83,0	76,1	80,0	52,4	40,0	82,9	75,4
non cités	17,0	23,9	20,0	47,6	60,0	17,1	24,6
des sujets économiques (agricoles ou non) en réunions	42,9	26,8	28,6	31,8	46,7	26,8	34,5
en réunions, J.E. et sessions	71,1	62,0	71,4	86,4	86,7	61,0	70,4
non cités	28,9	38,0	28,6	13,6	13,3	39,0	29,6
des sujets juridiques et fiscaux en réunions	37,2	28,2	37,1	22,7	36,7	39,0	34,6
en réunions, J.E. et sessions	54,0	39,4	45,7	63,6	66,7	48,8	50,4
non cités	46,0	60,6	54,3	36,4	33,3	52,2	49,6
des sujets familiaux, sociaux et culturels, en réunions	47,0	57,8	18,6	9,5	21,9	35,7	42,5
en réunions, J.E. et sessions	73,0	76,1	77,1	80,9	40,6	78,6	72,6
non cités	27,0	23,9	22,9	19,1	59,4	21,4	27,4

LISTE DES SUJETS TRAITES EN REUNIONS D'UNE DEMI-JOURNEE

(pour 336 réponses exprimées) NB. les chiffres correspondent à la fréquence de citation.

A- Sujets techniques agricoles (total 157)

Production animale

- alimentation bovine	1
- " des vaches laitières	8
- " des veaux	4
- " des truies	2
- amélioration génétique	2
- aménagement laiterie	1
- bilan fourrager	1
- conduite du troupeau laitier	8
- contrôle laitier	1
- élevage (non précisé)	4
- " des chèvres	5
- " des génisses	7
- " des lapins	14
- " des ovins	1
- " des porcs	2
- " des veaux	6
- " et prophylaxie des volailles	14
- gavage	1
- hygiène laitière	3
- maladies animales	1
- maladies bovines, dont mamites, brucellose, tétanie...	8
- matière azotée	1
- planning d'étable, fécondité	2
- production du lait (aspects techniques)	15
- qualité du lait	13
- production de viande	1
- soins vétérinaires (tatouage, castration...)	3
- traite, machine à traire	6

Production végétale

- culture des fruits rouges	2
- cultures légumières	3
- ensilage (urée)	2
- horticulture	1
- irrigation	2
- lutte intégrée	1
- production herbagère	1
- tabac	1

Divers

- électricité à la ferme	1
- météorologie	1
- sujets professionnels, informations agricoles (non précisées)	7

B- SUJETS D'ECONOMIE AGRICOLE (total 133)

Comptabilité

- bilan	2
- carnet d'exploitation	1
- comptabilité (initiation)	47
- comptabilité partie double	2
- comptabilité TVA	5

Gestion

- gestion	32
- " concertée	4
- " simple	4
- " du temps de travail	2
- " tabac	1
- revenu agricole	2
- rentabilité de la basse-cour	1
- " du canard	1
- " des vaches laitières	1

Organisation

- organisation des bâtiments d'exploitation	2
- tâches administratives	7

Commercialisation

- commercialisation volailles	2
- fixation du prix des oisons	1
- marchés agricoles	2
- marché commun	1
- marché de la viande	2
- paiement du lait à la qualité	1
- vente de produits fermiers	1

Divers

- agriculture du Canada	1
- enquêtes d'exploitations	1
- enquêtes TEE	2
- l'entreprise agricole	1
- études par production	1
- plan de développement	1
- structures foncières	1

C- SUJETS D'ECONOMIE GENERALE ET POLITIQUE (total 38)

- aide à la montagne	1
- aménagement (région, territoire)	5
- budget communal	1
- éducation et défense du consommateur	19
- étude du milieu (activités régionales)	2
- formation économique générale	6
- institutions, partis, systèmes politiques	2
- publicité	2

D- SUJETS TECHNIQUES DOMESTIQUES (total 349)Alimentation

- congélation	67
- conserves	5
- découpe de la viande	2
- eau	1
- équilibre ou hygiène alimentaire, diététique	34
- préparations culinaires (menus, pâtisserie)	29
- repas de fêtes	3

Cadre de vie

- aménagement bureau	2
- aménagement et organisation cuisine	10
- aménagement intérieur maison	6
- aménagement salle d'eau, sanitaire	3
- bouquets	8
- culture et taille des rosiers	5
- décoration, couleurs dans la maison	22
- éclairage	2
- embellissement, fleurissement	71
- fleurs et plantes d'appartement	10
- habitat, cadre de vie	51
- jardin familial, verger familial	23
- rangement (placards, maison)	5
- revêtements, papiers peints	7
- rideaux, voilages	6

Equipelement

- adoucisseurs d'eau	1
- ameublement	8
- appareils ménagers	31
- chauffage (électrique et autres)	9
- fours auto-nettoyants	2
- lave-vaisselle	12
- machine à coudre	1
- machine à tricoter	6
- rôtissoire	1

Habillement

- coupe - couture	14
- nettoyage à sec	2
- produits lessiviels, détergents	6
- textiles	2

Divers

- bricolage	2
- dactylo	1
- mécanique auto	1
- techniques ménagères (non précisées)	8

E- SUJETS FAMILIAUX (total 329)Gestion - administration - organisation du ménage

- achats groupés	3
- budget familial, gestion du ménage	25
- carnet du ménage, comptabilité	12
- classement, rangement des papiers	41
- courrier, secrétariat	29
- coût de l'alimentation	2
- démarchage à domicile	2
- économie familiale	1
- étiquettes, code des conserves	6
- informations, tarification EDF	8
- organisation du travail	34
- rentabilité du congélateur	4
- rentabilité de la pâtisserie maison	1
- rentabilité du potager	1
- savoir acheter	1

F- SUJETS JURIDIQUES, FISCAUX, INSTITUTIONNELS (total 269)Education, scolarisation

- bourses scolaires	8
- école maternelle	2
- éducation enfants, adolescents	17
- éducation sexuelle	6
- entrée en 6ème	1
- enseignement agricole	3
- information scolaire (carte scolaire)	6
- lecture (enfants)	1
- orientation, formation professionnelle	4
- orientation scolaire	23
- psychologie de l'enfant	7
- psychologie de l'adolescent	3
- relations parents-enfants	6

Santé

- contraception, planning familial	4
- éducation sanitaire	1
- examen de santé	1
- hygiène de vie, prévention	2
- maladies cardio-vasculaires	1
- pharmacie familiale	5
- santé, état sanitaire	2
- soins au foyer	6
- soins de beauté	6
- soins d'urgence, secourisme	21
- vaccinations	1

Culture personnelle, loisirs, divers

- artisanat	2
- connaissance de soi, personnalité	2
- formation culturelle	1
- formation humaine	1
- lecture rapide	1
- préparation de Noël	3
- psychologie du couple	1
- savoir-vivre	8
- vacances des enfants et des jeunes	4

Législation sociale

- accidents du travail	1
- assurances	20
- assurances sociales agricoles	4
- bulletin de salaire	1
- FASASA, mutations, IVD	5
- législation du travail agricole	3
- lois sociales en agriculture	6
- prestations familiales	5
- prêts et aides à l'habitat	12
- remboursement frais médicaux	1
- retraites	5
- statut d'associés d'exploitations	3
- subventions vacances	1

Droits de la femme

- donations (entre époux)	3
- régimes matrimoniaux	4
- responsabilité de la femme mariée	1
- statut juridique, droits de la femme	5

Fiscalité

- cadastre, revenu cadastral	7
- calcul, déclaration d'impôts	14
- impôts, fiscalité	24
- TVA	22

Organisations professionnelles agricoles

- ADASEA	2
- agriculture de groupe	1
- association père-fils	1
- banque de travail, entraide	5
- coopératives	1
- crédit agricole, banque	32
- établissement de l'élevage	1
- GAEC	1
- groupements de producteurs	4
- mutualité	10)
- mutualité économique (1900)	2) 24
- mutualité sociale agricole	12)
- organisation professionnelle et sigles en agriculture	5
- SAFER	3
- services de la Maison de l'Agriculture	3
- services de remplacement	2
- sociétés agricoles	1
- syndicalisme, FDSEA	2
- vulgarisation, développement	2

Problèmes fonciers

- contrat de restructuration	1
- expropriation	1
- groupements fonciers agricoles	2
- remembrement	1
- reprise de terres	1
- statut du fermage baux ruraux	6
- successions	11

Divers

- contrats	2
- droit rural	1
- informations juridiques	3
- législation de la vente au détail	3

G- SUJETS SOCIAUX ET SOCIO-CULTURELS (total 56)

- agence pour l'emploi	3
- animation	1
- drogue	1
- enfance inadaptée	1
- enquête loisirs	1
- environnement, protection de la nature (pesticide)	5
- expression (écrite, orale)	5
- fabrication d'un journal	1
- femmes dans l'agriculture (travail dans l'exploitation, métier d'agricultrice...)	8
- femmes dans la société (rôles, droits, devoirs)	3
- gîtes ruraux	3
- mass-media	1
- méthodes audio-visuelles	1
- placement familial	1
- prévention routière	1
- qualité de la vie	1
- rôle de l'assistante sociale	3
- recensement jeunes femmes	1
- SOS-Secours	1
- tourisme rural, accueil	12
- troisième âge, droits des personnes âgées	2

LISTE DES SUJETS TRAITES EN JOURNEES D'ETUDES

(pour 182 réponses exprimées)

A- SUJETS TECHNIQUES AGRICOLES (total 33)Production animale

- alimentation, élevage vaches laitières	9
- alimentation, élevage truies	7
- élevage porcs	2
- élevage chèvres	1
- élevage oies, volailles grasses	7
- élevage lapins	1
- lait de qualité	2
- petits élevages	1

Production végétale

- culture de la vigne	1
- cultures maraîchères et florales	1
- engrais	1

B- SUJETS D'ECONOMIE AGRICOLE (total 61)Comptabilité, gestion

- comptabilité	22
- comptabilité partie double	4
- gestion	13
- gestion concertée	4
- gestion prévisionnelle	1
- marges brutes, rentabilité	4
- problèmes financiers	1
- revenu agricole	1

Divers

- commercialisation, contrats	2
- marché commun, PAC	2
- organisation du travail	3
- temps de travaux	1
- tâches administratives	1
- télé promotion rurale	2

C- SUJETS D'ECONOMIE GENERALE ET POLITIQUE (total 9)

- aménagement, plan d'urbanisme	3
- étude du milieu	1
- information et formation économique	1
- initiation civique et politique	1
- rôle du conseil général	2
- systèmes économiques	1

D- SUJETS TECHNIQUES DOMESTIQUES (total 13)

- amélioration habitat	8
- appareils ménagers	1
- découpage de la viande	1
- embellissement (cours de fermes)	3

E- SUJETS FAMILIAUX (total 23)Gestion - administration

- budget familial	1
- classement papiers	1
- secrétariat	7

Education enfants

- éducation sexuelle	2
- éducation petits enfants	1
- enseignement, scolarité	4
- orientation scolaire	5

F- SUJETS JURIDIQUES, FISCAUX, INSTITUTIONNELS (total 65)

- problèmes juridiques (non précisés)	3
---------------------------------------	---

Législation sociale

- assurances	2
- FASASA	1
- IVD	1
- prestations familiales	1

Droits de la femme

- contrats, donations	2
- statut juridique de la femme	6

Fiscalité

- déclaration de revenus	3
- fiscalité	7
- TVA	5

Foncier

- problèmes fonciers	5
- successions	6

Organisations professionnelles

- ADASEA	2
- agriculture de groupe	1
- connaissance des organisations professionnelles agricoles	5
- Crédit Agricole	2
- développement agricole	6
- mutualité	2
- rôle du conseil d'administration	3
- sociétés agricoles	1
- vacher de remplacement	1

G- SUJETS SOCIAUX ET SOCIO-CULTURELS (total 72)

- animation de groupe, conduite de réunions	7
- communication, relations humaines	3
- emploi	1
- environnement	1
- expression (orale, écrite)	25
- formation des responsables ou animatrices	14
- montage audio-visuel	2
- orientation des jeunes ruraux	1
- rôle de la femme dans l'agriculture	10
- prévention routière	1
- tourisme et accueil en milieu rural	7

LISTE DES SUJETS TRAITES EN SESSIONS DE PLUSIEURS JOURNEES

(pour 130 réponses exprimées)

A- SUJETS DE TECHNIQUE AGRICOLE (total 15)

production animale

- élevage	3
- élevage laitier	7
- élevage génisses	1
- élevage oies	1
- traite	3

B- SUJETS D'ECONOMIE AGRICOLE (total 70)

- avenir de l'agriculture	1
- comptabilité	21
- comptabilité partie double	7
- économie de l'exploitation	2
- évolution des exploitations	10
- gestion	11
- gestion concertée	3
- gestion TVA	6
- marchés agricoles, CEE	1
- organisation du travail	5
- production, commercialisation du foie gras	1
- tâches administratives	2

C- SUJETS D'ECONOMIE GENERALE ET POLITIQUE (total 9)

- aménagement rural	1
- formation civique	2
- initiation à l'économie	6

D- SUJETS TECHNIQUES DOMESTIQUES (total 24)

- aménagement, ameublement, décoration	3
- art floral	1
- bricolage	2
- coupe, couture	16
- habitat, cadre de vie	2

E- SUJETS FAMILIAUX (total 12)

- avenir des enfants	1
- développement de l'enfant en milieu rural	1
- formation humaine	2
- gymnastique	1
- orientation scolaire et professionnelle	1
- secourisme	1
- secrétariat	5

F- SUJETS JURIDIQUES, FISCAUX, INSTITUTIONNELS (total 27)

- coopératives et GIE	1
- développement agricole	1
- fiscalité	13
- mutualité	2
- lois sociales	1
- problèmes fonciers	1
- régimes matrimoniaux, successions	1
- situation juridique de la femme	3
- sujets juridiques (non précisés)	4

G- SUJETS SOCIAUX ET SOCIO-CULTURELS (total 34)

- animation de groupes, conduite de réunions	8
- expression écrite et orale	18
- formation de responsables	2
- métier d'agricultrice	3
- montage audio-visuel	2
- tourisme en milieu rural	1

c- Evolution des sujets traités depuis 5 ans

(cf. tableaux VI, VII et VIII - graphiques VIII et IX)

Pour réaliser l'analyse de cette évolution, 6 catégories de sujets ont été distingués :

- les sujets techniques agricoles (problèmes d'élevage par exemple)
- les sujets techniques domestiques (problèmes d'habitat, d'alimentation..)
- les sujets d'économie générale (problèmes d'emploi, de marchés...)
- les sujets d'économie agricole (gestion de l'exploitation...)
- les sujets juridiques et fiscaux (assurances, TVA etc...)
- les sujets familiaux et sociaux (éducation, orientation, santé...)

. Deux catégories de sujets sont en très nette augmentation dans tous les types de groupements : les sujets d'économie agricole et les sujets juridiques et fiscaux.

La tendance à l'augmentation est la plus forte dans les sections féminines du syndicalisme et dans les sections féminines de GVA. Elle est aussi plus accentuée en ce qui concerne les sujets d'économie agricole, dans les régions suivantes : Nord, Est, région parisienne et Centre Bourgogne.

. La tendance au maintien est dominante pour les sujets techniques domestiques et plus particulièrement parmi les GV (D) AM.

. En ce qui concerne les sujets techniques agricoles, l'ensemble des groupements est partagé entre les 3 tendances : augmentation, maintien, diminution. La tendance à l'augmentation est la plus forte parmi les sections féminines de GVA, la plus faible parmi les sections féminines du syndicalisme. La tendance à l'augmentation domine parmi les groupements des régions du Sud-Est, par contre elle est minoritaire parmi les groupements de la région parisienne et du Centre-Bourgogne.

. Les sujets familiaux et sociaux sont plutôt "au maintien" dans l'ensemble des groupements et plus particulièrement parmi les GV(D)AF et sections féminines de GVA.

. Quant aux sujets d'économie générale, ils ne sont abordés que par une minorité de groupements, un sur quatre, parmi ceux qui les abordent c'est la tendance "au maintien" qui domine.

Groupements féminins : Répartition (en % ligne) - selon : la nature et l'évolution des sujets traités en réunions
la dénomination du groupement
l'organisme fédératif et selon l'organisme qui rémunère la conseillère

Tableau VI

Dénomination du groupement	Sujets techniques agricoles					Sujets techniques domestiques					Sujets d'économie générale				
	augm.	maint.	dimin.	jamais traités	sans rép.	augm.	maint.	dimin.	jamais traités	sans rép.	augm.	maint.	dimin.	jamais traités	sans rép.
GVAF-GDAF (125 gr)	24,8	27,2	23,2	12,8	12,0	25,6	49,6	16,8	1,6	6,4	8,8	16,0	7,2	49,6	18,4
SF/GVA (81 gr)	37,1	29,6	18,5	4,9	9,9	28,4	40,7	17,3	2,5	11,1	7,4	12,4	7,4	46,9	25,9
GVAM-GDAM (78)	29,5	29,5	14,1	17,9	9,0	17,9	64,1	15,4	0	2,6	5,1	14,1	3,9	61,5	15,4
CETMA,SF/CETA (26)	30,8	19,2	15,4	11,5	23,1	23,1	34,6	15,4	7,7	19,2	11,5	7,7	11,5	26,9	42,3
SF/Syndicalisme (35)	17,1	17,1	5,7	22,9	37,1	2,9	57,1	8,6	2,9	28,6	8,6	11,4	2,9	37,1	40,0
Divers (45)	13,3	20,0	24,4	13,3	28,9	24,4	35,6	13,3	2,2	24,4	13,3	15,6	2,2	35,6	33,3

Organisme Fédératif

Tableau VII

Féd. départ. de GVA (116)	27,6	26,7	25,0	9,5	11,2	28,4	50,9	12,1	0	8,6	8,6	16,4	10,3	43,1	21,6
Féd. de gr. Fémi. (94)	33,0	35,1	10,6	14,9	6,4	19,1	57,4	18,1	1,1	4,3	3,2	7,4	4,3	65,9	19,2
Féd. de CETA (22)	27,3	18,2	18,2	13,6	22,7	22,7	36,4	13,6	9,1	18,2	9,1	9,1	9,1	31,8	40,9
Féd. Syndicale (45)	24,4	22,2	8,9	24,4	20,0	8,9	46,7	22,2	2,2	20,0	13,3	24,4	2,2	40,0	20,0
non fédérés (33)	21,2	15,2	21,2	12,1	30,3	18,2	48,5	12,1	3,0	18,2	6,1	3,0	6,1	51,5	33,3

Organisme rémunérant la conseillère

Tableau VIII

SUAD (157 gr)	32,5	28,0	17,8	12,7	8,9	17,2	52,2	19,1	2,5	8,9	6,4	10,2	8,9	56,7	17,8
MSA (123)	22,0	22,0	21,1	11,4	23,6	28,5	48,0	11,4	0,8	11,4	7,3	11,4	4,1	47,1	30,1
ENSEMBLE (390)	26,7	25,9	18,4	13,1	15,9	22,3	48,8	15,4	2,1	11,5	8,5	13,8	5,9	47,2	24,6

Tableau VI (suite)

	Sujets d'économie agricole					sujets juridiques et fiscaux					sujets familiaux sociaux				
	augm.	maint.	dimin.	jamais traités	sans rép.	augm.	maint.	dimin.	jamais traités	sans rép.	augm.	maint.	dimin.	jamais traités	sans rép.
GVAF-GDAF	50,4	32,8	9,6	0,8	6,4	44,8	36,0	4,0	7,2	8,0	27,2	46,4	12,0	5,6	8,8
SF/GVA	63,0	22,2	4,9	1,2	8,6	45,7	25,9	7,4	8,6	12,4	22,2	42,0	8,6	14,8	12,4
GVAM-GDAM	60,3	25,6	2,6	3,8	7,7	47,4	44,9	2,6	1,3	3,8	20,5	28,2	11,5	25,6	14,1
CETMA,SF/CETA	61,5	26,9	0	0	11,5	42,3	23,1	3,9	3,9	26,9	38,5	7,7	11,5	11,5	30,8
SF/Syndicalisme	71,4	14,3	2,9	0	11,4	48,6	25,7	2,9	0	22,8	20,0	37,1	8,6	2,9	31,4
Divers	35,6	31,1	2,2	8,9	22,2	37,8	26,7	0	11,1	24,4	35,5	20,0	0	15,6	28,9

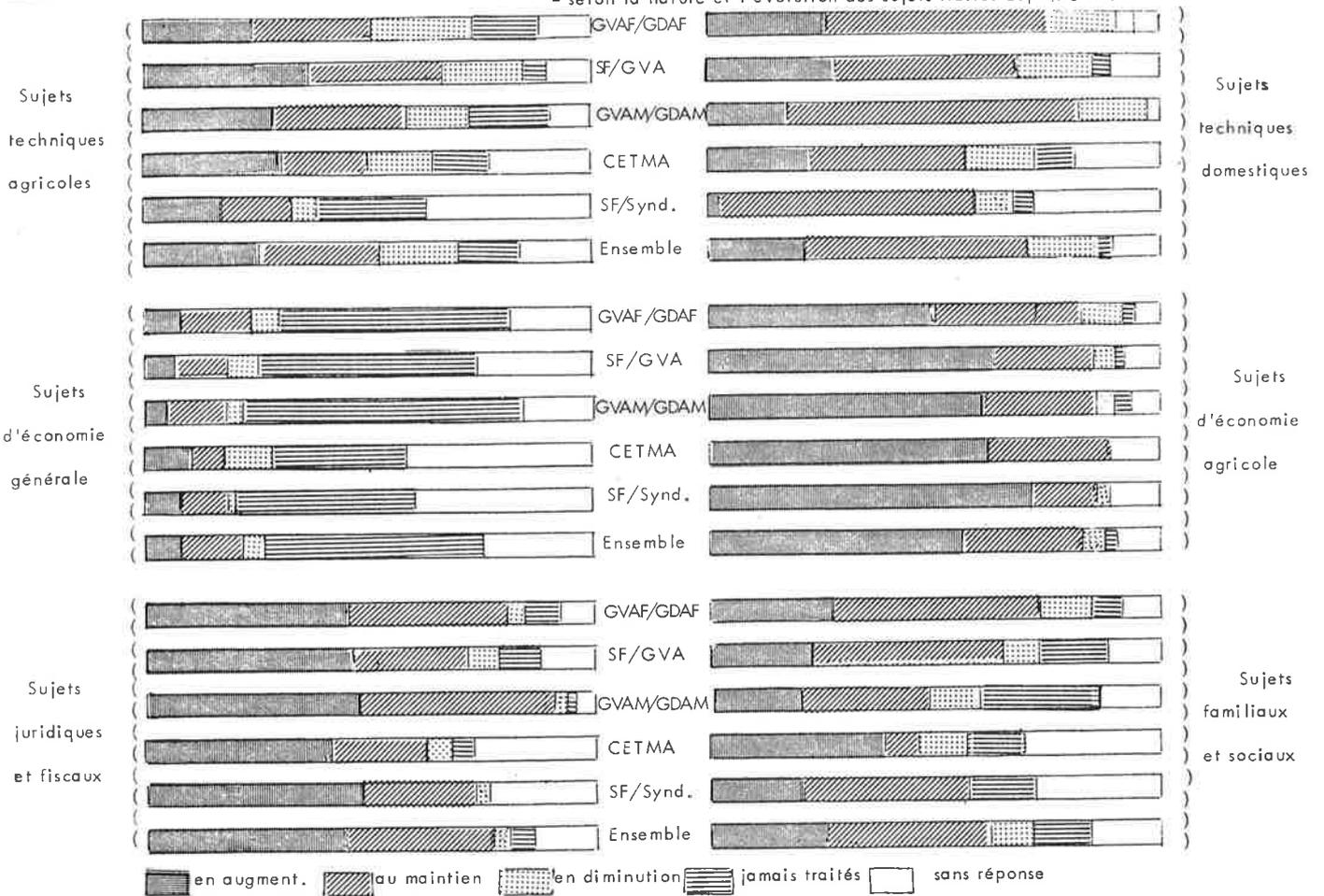
Tableau VII (suite)

Féd. départ. de GVA	52,6	31,9	7,8	1,7	6,0	45,7	32,8	7,8	5,4	10,3	24,1	43,1	12,1	12,1	8,6
Féd. de gr. féminins	63,8	26,6	2,1	1,1	6,4	46,8	40,4	2,1	5,3	5,3	18,1	34,0	10,6	22,3	14,9
Féd. de CETA	68,2	18,2	0	0	13,6	45,5	18,2	4,5	4,5	27,3	40,9	9,1	13,6	9,1	27,3
Féd. Syndicale	66,7	22,2	2,2	0	8,9	48,9	31,1	2,2	2,2	15,6	26,7	42,2	11,1	2,2	17,8
non fédérés	51,5	30,3	9,1	3,0	6,1	45,5	33,3	3,0	9,1	9,1	21,2	36,3	6,1	18,2	18,2

Tableau VIII (suite)

SUAD	65,6	21,7	5,7	0,6	6,4	45,9	35,0	3,8	4,5	10,8	20,4	33,1	13,4	18,5	14,6
MSA	44,7	31,7	6,5	4,9	12,2	42,3	34,1	4,1	5,7	13,8	25,2	43,1	8,1	8,9	14,6
Ensemble	55,9	26,9	5,1	2,3	9,7	44,9	32,8	3,8	5,9	12,6	25,9	35,4	9,5	12,8	16,4

Graphique VIII - Groupements féminins : répartition en % - selon la dénomination du groupement
- selon la nature et l'évolution des sujets traités depuis 5 ans

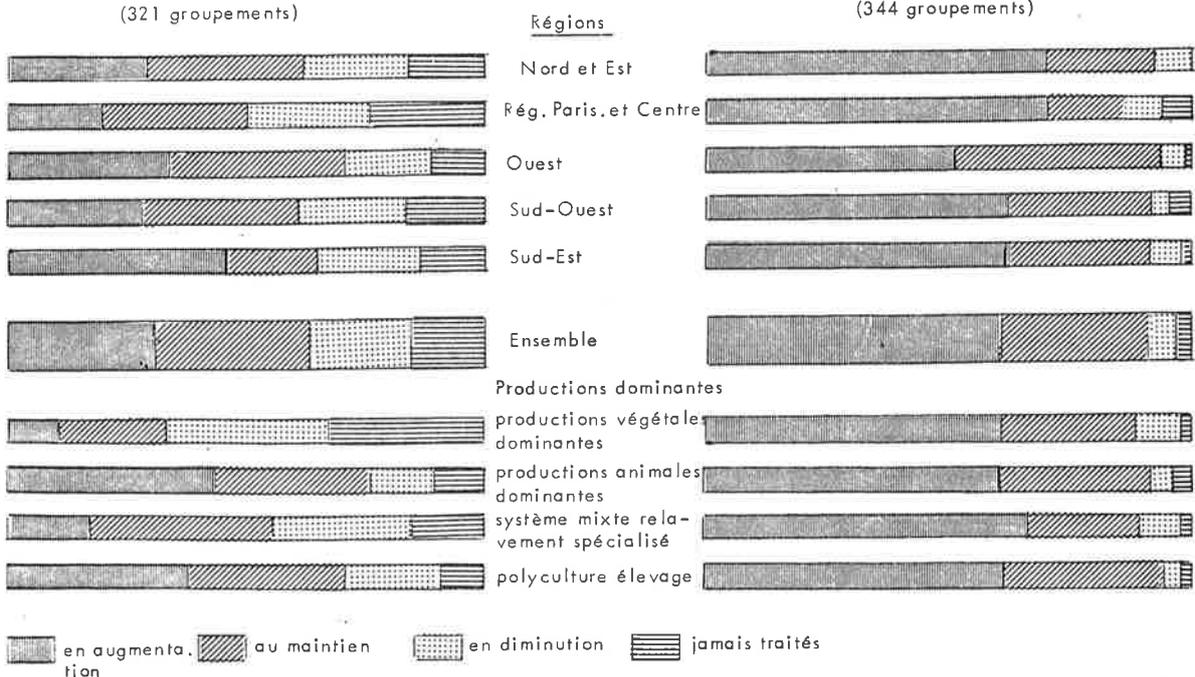


Graphique IX

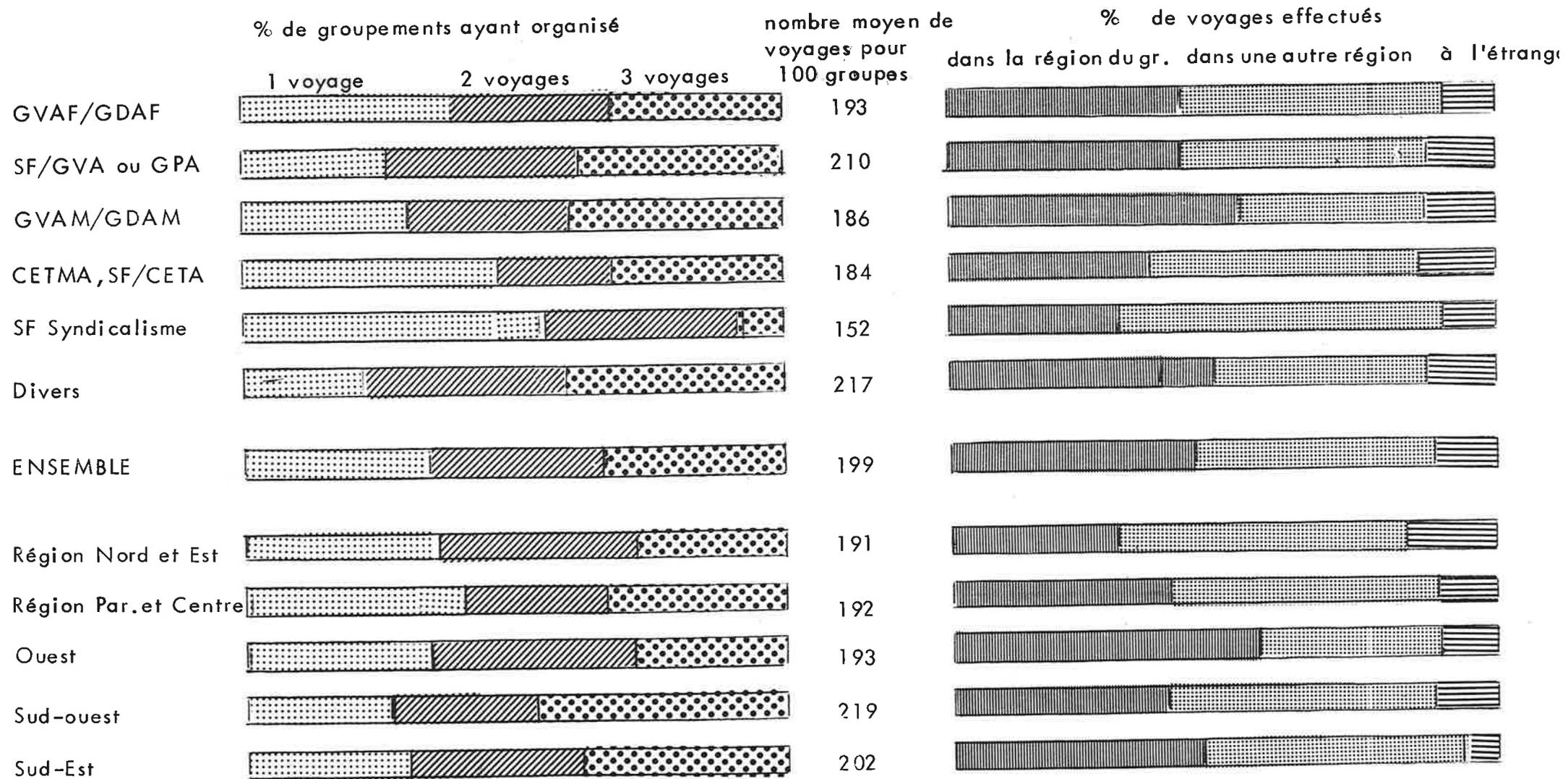
Groupements féminins - Répartition (en %) des réponses exprimées - selon la région
- selon les productions agricoles dominantes
- selon l'évolution des sujets agricoles traités depuis 5 ans (techniques et économiques)

Evolution des sujets techniques agricoles
(321 groupements)

Evolution des sujets d'économie agricole
(344 groupements)



Graphique X - Groupements féminins - Répartition - selon le nombre et la destination des voyages
 (348 réponses exprimées) - selon la dénomination du groupement
 - selon la région



B- LES VOYAGES

font partie des activités habituelles des groupements féminins.

Dans l'ensemble des groupements, 7 % seulement n'ont pas effectué de voyage en 1973. Cette proportion atteint 15 % parmi les groupements qui ne perçoivent pas de cotisations, 10 % parmi les petits groupements qui perçoivent moins de 20 cotisations.

Les grands groupements (60 à 100 cotisations) ont tous effectué un ou plusieurs voyages et 3 sur 5 d'entre eux les ont organisés sans le concours d'autres groupements.

Dans l'ensemble, 1 groupement sur 2 organise les voyages pour son seul groupement, 1 sur 2 les organise en collaboration avec d'autres groupements (souvent des groupements masculins).

a) Destination et nombre des voyages effectués (cf. graphique X)

Les groupements peuvent être répartis en 3 catégories d'importance à peu près égale.

- 1- ceux qui ont effectué un seul voyage (3 % de ces voyages étaient à destination d'un pays étranger)
- 2- ceux qui en ont effectué 2 (12 % à l'étranger)
- 3- ceux qui en ont effectué 3 ou plus (14 % à l'étranger)

Dans l'ensemble, un groupement sur 10 a effectué un voyage au moins à l'étranger. Les autres voyages ont été effectués pour moitié, dans la région d'implantation des groupements, pour moitié dans une autre région de France.

Parmi les types de groupements ce sont les SF/Syndicalisme qui effectuent le moins de voyages (152 voyages pour 100 groupes) et les sections féminines de GVA qui en effectuent le plus (210 voyages pour 100 groupes).

Ce sont les groupements du Sud-Ouest qui voyagent le plus (219 voyages pour 100 groupes); ceux du Nord et de l'Est qui voyagent le moins (191 voyages pour 100 groupes), mais ils vont relativement plus à l'étranger (proximité des frontières) et dans d'autres régions de France.

b) Objet des visites (cf. liste ci-jointe)

La majorité des visites porte sur des unités de fabrication et de production :

- soit agricoles (ce sont les plus nombreuses)
- soit artisanales ou industrielles

Viennent :

- en second lieu, les visites de réalisations concernant le cadre de vie et l'accueil en milieu rural
- en troisième lieu les visites de réalisations dans le domaine de la commercialisation et l'organisation professionnelle agricole
- en dernier lieu, les visites à but socio-culturel ou distractif.

Nous avons tenté un regroupement des voyages par "thèmes" en distinguant 4 thèmes principaux, selon le but des visites effectuées au cours de ces voyages.

- les voyages "agricoles" (dont les visites sont essentiellement axées sur l'agriculture : exploitations agricoles ou organismes prolongeant l'exploitation agricole, dans le but de parfaire les connaissances professionnelles)

- les voyages "extra-agricoles" (dont les visites sont axées sur les autres secteurs de l'économie : artisanat, industrie, commerce, dans le but d'étendre les connaissances techniques et économiques)

- les voyages "ménagers" (dont les visites sont axées sur des réalisations destinées à améliorer le cadre et les conditions de la vie familiale)

- les voyages "touristiques" (dont les buts sont essentiellement la promenade et la détente).

Ces différents buts peuvent être combinés dans le même voyage.

C'est ainsi que sur 724 voyages recensés, on dénombre :

515 voyages "agricoles", soit	71 %
287 voyages "extra-agricoles" soit	40 %
179 voyages "touristiques", soit	25 %
103 voyages "ménagers", soit	14 %

La proportion de voyages "agricoles" est la plus élevée parmi les CETMA (86%) les SF/Syndicalisme (85 %), les GV(D)AM (81 %), la moins élevée parmi les GV(D)AF (60 %).

La proportion de voyages "extra-agricoles" est la plus élevée parmi les GV(D)AF (49 %), la moins élevée parmi les CETMA (26 %).

La proportion des voyages "touristiques" varie de 12 % parmi les SF/Syndicalisme à 30 % parmi les GV(D)AF.

Celle des voyages "ménagers" de 7 % parmi les SF/Syndicalisme à 17 % parmi les GV(D)AF.

CE QUE VISITENT LES GROUPEMENTS FEMININS AU COURS DE LEURS VOYAGES

Remarques

- contenu des 320 réponses exprimées ; ne sont pas recensées les réponses générales telles que : tourisme, étude, détente, agriculture, etc...

- les chiffres entre parenthèses, correspondent aux fréquences de citation.

1- REALISATIONS CONCERNANT LE CADRE DE VIE ET L'ACCUEIL EN MILIEU RURAL

- embellissement de fermes et villages fleuris (36)
- aménagement de l'habitat (35)
- gîtes ruraux (14)
- autres installations de tourisme rural (17)
- aménagement de sites, de villages (2)
- installation de congélation (3)
- ameublement (1)
- EDF : chauffage, éclairage (2)
- salon des arts ménagers (19)
- salon de la protection de la nature (1)
- floralies (5)
- jardin (1)

2- REALISATIONS DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET PARA-AGRICOLE

a) Au niveau de l'unité de production agricole

- . exploitations (spéculation non précisée) (28)
- . productions animales
 - élevages (spéculation non précisée) (32)
 - élevages bovins
 - . laitier (16)
 - . mixte ou viande (16)
 - . génisses ou taurillons (8)
 - . veaux (7)
 - élevages avicoles (17)
 - . la pins (10)
 - . pigeons (3)
 - . visons (1)
 - élevages porcins (12)
 - . ovins (9)
 - . caprins (5)
 - . chevalins (5)

. productions végétales

- cultures maraîchères ou légumières (16)
- . florales (11)
- fruitières (4)
- cultures sous serres (11)
- en pépinières (7)
- cultures fourragères (2)
- céréalières (1)
- semences de sélections (1)
- cultures de tabac (7)
- vignobles (6)
- champignons (4)

. installations diverses

- salles de traite (6)
- bâtiments d'élevage (2)
- ferme expérimentale (2)
- ferme coopérative (1)
- caves (9)
- couvoirs (1)
- xéro pâturage (1)
- ensilage (1)
- polder (1)

b) Au niveau du conditionnement de la transformation et de la commercialisation de produits agricoles

- conditionnement et vente de produits à la ferme :
 - . lait (1)
 - . foie gras (2)
 - . divers (2)
- abattoirs (9)
- salaisonnerie (2)
- découpe de viande (1)
- transformation de dindes (1)
- produits surgelés (1)
- conserveries (4)
- biscuiteries (4)
- confiterie (1)
- sucrerie (1)
- boulangerie industrielle (1)
- usines laitières (8)
- fromageries (8)
- produits frais (1)
- crèmes glacées (2)
- brasseries (2)
- traitement de plantes médicinales (1)
- autres industries alimentaires (2)
- usines d'aliments du bétail (4)
- traitement du tabac (3)

- marché d'intérêt national de Rungis (10)
- commercialisation de fruits et légumes (3)
- de lait (1)
- de bovins (1)
- vente au cadran (1)
- marché aux fleurs (1)

c) Organisations professionnelles ou au service de l'agriculture

. organismes professionnels

- coopératives (20)
- SICA légumes (1)
- groupements de producteurs (1)
- maison de l'agriculture, chambre d'agriculture (9)
- crédit agricole (5)
- mutualité (3)
- groupements de développement (5)
- GAEC (11)
- CUMA (1)
- banque de travail (1)

. services divers

- salon de l'agriculture (19)
- établissements d'enseignement agricole (10)
- de formation d'adultes (1)
- laboratoires (laitiers notamment) (14)
- centres de recherches (3)
- station météo (1)
- services de contrôle laitier (2)
- services de vachers de remplacement (2)
- centres d'insémination artificielle (4)
- centres de testage (2)

3- REALISATIONS DANS LES SECTEURS ARTISANAL, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (sans liaison directe avec l'agriculture)

. Usines et ateliers

- usines (fabrications non précisées)(32)
- artisanat (fabrications non précisées) (11)
- usines textiles (filature, tissage) (10)
- usines de confection, bonnetterie, passementerie, bas (10)
- fabriques de tapis, tapisserie (6)
- fabriques de jouets (2)
- de chaussures (1)
- fabriques de faïences, porcelaines, émaux (9)
- verrerie, cristallerie (7)

- ateliers de poterie (7)
- " de vannerie (1)
- " de maroquinerie (1)
- " de broserie (1)
- usines d'appareils ménagers (4)
- " d'ameublement (4)
- chocolaterie (6)
- confiserie, dragées (3)
- usines de produits d'entretien (1)
- parfumerie (1)
- imprimerie (1)
- papeterie (1)
- usine automobile (1)
- raffinerie (2)
- fonderie (1)

. commerces

- supermarchés (3)
- magasin La Redoute (1)
- " d'ameublement (1)
- criée aux poissons (3)
- florélites (2)

. installations diverses

- ostréiculture, parcs à huîtres (3)
- aérodrome, aérogare (3)
- complexe de Fos (2)
- port du Havre (1)
- foire de Bordeaux (2)
- " de Paris (1)
- autres foires expositions (1)
- paysagiste (1)
- institut de soins de beauté (1)

4- REALISATIONS DANS LES DOMAINES SOCIAL, CULTUREL et des LOISIRS

. Centres de formation

- école maternelle (1)
- école Montessori (1)
- collège (2)
- école de boucherie (1)
- centres pour handicapés (5)
- centre de FPA (1)

. Etablissements divers

- maison de la culture (2)
- maison de jeunes (1)
- foyer logement du 3ème âge (1)
- village de vacances (1)
- village de Copainville (1)
- musées (7)
- jardin des plantes (1)
- ORTF (1)
- Assemblée Nationale (1)

. Curiosités diverses

- châteaux (10)
- villes (5)
- phares (2)
- grottes (2)
- église (1)
- canaux (1)
- bords de mer (1)
- écluse (1)
- champ de bataille (1)
- fouilles archéologiques (1)
- parcs d'oiseaux (1)

. Activités diverses

- congrès (2)
- stage de ski (1)

C- LES AUTRES ACTIVITES

a) Activités "mixtes" (nous entendons par là les activités que les groupements féminins organisent en commun avec les groupements masculins)

60 % de l'ensemble des groupements signalent l'existence d'activités mixtes en 1973. Mais cette proportion varie d'un type de groupement à l'autre : elle est de :

- 79 % parmi les CETMA
- 67 % parmi les SF/GVA
- 61 % parmi les GV(D)AM
- 55 % parmi les GV(D)AF
- 32 % parmi les SF/Syndicalisme

elle varie aussi selon l'âge moyen des participantes : elle s'élève à 65 % dans les groupes relativement âgés, et s'abaisse à 57 % dans les groupes relativement jeunes.

40 % des groupements ont précisé la nature de leurs activités "mixtes". Elles se répartissent en 2 grands types :

- d'une part les voyages (41 % de l'ensemble des activités énumérées)
- d'autre part les réunions et sessions de formation (58 %)

Les sujets traités au cours de ces réunions et sessions (voir la liste ci-jointe) sont essentiellement :

- . des sujets techniques agricoles (parmi lesquels prédominent les problèmes relatifs à la production laitière)
- . des sujets d'économie agricole (parmi lesquels prédominent les problèmes relatifs à la comptabilité et à la gestion de l'exploitation)
- . des sujets juridiques et fiscaux (notamment impôts, dont la TVA).

b) Activités "nouvelles" (nous entendons par là les activités suscitées par l'action de formation en groupe)

61 % de l'ensemble des groupements répondent affirmativement à la question "l'action de formation de votre groupe a-t-elle suscité parmi ses membres de nouvelles activités ?"

Mais on observe des variations d'un type de groupement à l'autre :

- 72 % des GV(D)AF répondent affirmativement
- 71 % des CETMA " "
- 68 % des GV(D)AM " "
- 45 % des SF/GVA " "
- 27 % des SF/Syndicalisme

Parmi les nouvelles activités énumérées (voir la liste ci-jointe), on trouve en tête des fréquences :

- les achats groupés et constitutions de groupements d'achats (39 %) : les achats destinés à l'approvisionnement des congélateurs sont les plus fréquemment cités
- l'exercice de responsabilités dans les organisations professionnelles agricoles (31 %) : le syndicalisme agricole et la mutualité sociale agricole sont les plus cités.

Viennent ensuite :

- l'exercice de responsabilités dans des organismes non agricoles (16 %)
- de nouvelles activités professionnelles dans l'exploitation (6 %) (nouvel élevage par exemple)
- la création de groupements de producteurs (4 %)

LISTE DES SUJETS TRAITES EN REUNIONS ET SESSIONS MIXTES

(groupement féminin et groupement masculin)

(pour 128 réponses exprimées)

A- SUJETS TECHNIQUES AGRICOLES (total 58)

Production animale

- alimentation bovine	1
- alimentation vache laitière	6
- conduite du troupeau laitier	3
- élevage des génisses	2
- " ovin	1
- " des porcs	2
- " des veaux	2
- " des volailles (oies, canards)	2
- maladies bovines (brucellose, mammites, douve)	4
- " des porcs	1
- " des oies	1
- production du lait (aspects techniques)	11
- qualité du lait	6
- soins vétérinaires	1
- élevage (non précisé)	6
Sujets techniques ou professionnels (non précisés)	4

Production végétale

- choix du matériel d'exploitation	1
- des herbages	1
- emploi des pesticides	1
- taille des oliviers	1
- triage, conditionnement du tabac	1

B- SUJETS D'ECONOMIE AGRICOLE (total 55)

- commercialisation des produits	3
- comptabilité	12
- coûts de production	1
- économie de l'exploitation	2
- enquête TEE	2
- enquête tâches administratives	2
- fiche technique et économique de l'exploitation	1
- étude des marges brutes	1
- étude par production	2

- fixation du prix du lait	1
- gestion	15
- gestion simplifiée	1
- gestion d'une coopérative laitière	1
- gestion du travail	1
- gestion du troupeau laitier	1
- gestion du troupeau ovin	1
- jeu d'entreprise	1
- orientation, prévision, avenir	3
- problèmes de financement	2
- résultats d'exploitation	2
- temps de travail (production du lait)	1

C- SUJETS D'ECONOMIE GENERALE (total 8)

- aménagement	1
- budget communal	1
- environnement	1
- formation économique	4
- plan d'occupation des sols	1

D- SUJETS DOMESTIQUES ET FAMILIAUX (total 21)

- cadre de vie, habitat	3
- classement des papiers	3
- cuisine	1
- embellissement	3
- médecine préventive	1
- problèmes scolaires (orientation)	6
- psychologie de l'enfant	1
- secourisme	2
- secrétariat	1

E- SUJETS JURIDIQUES, FISCAUX, INSTITUTIONNELS (total 63)

Législation

- accidents du travail	1
- assurances	2
- baux ruraux	2
- lois sociales en agriculture	3
- prêts à l'habitat	1
- problèmes fonciers	3
- retraite	2
- successions	1
- sujets juridiques (non précisés)	4

Fiscalité

- déclaration des revenus	3
- fiscalité, impôts	12
- TVA	12

Institutions, organisations

- agriculture de groupe	1
- coopératives et GIE	2
- crédit agricole, prêts	2
- entraide	3
- groupements de producteurs	2
- maison de l'élevage	1
- organisations professionnelles (sigles)	2
- service de remplacement (traite)	3
- sociétés agricoles	1

F- SUJETS SOCIAUX ET SOCIO-CULTURELS (total 14)

- accueil du tourisme en milieu rural et gîtes ruraux	2
- animation de groupe	2
- expression, animation	3
- formation générale	1
- formation humaine	2
- formation des responsables	1
- femme dans le monde moderne	1
- place de la femme dans l'exploitation	1
- prévention rurale	1

NOUVELLES ACTIVITES SUSCITEES DANS LES GROUPEMENTS FEMININS

(222 réponses exprimées)

A- GROUPEMENTS D'ACHATS (total 175)

- achats groupés d'aliments et emballages pour la congélation (poisson, viande, produits surgelés principalement)	49
- d'autres aliments (biscuits, fruits, boissons etc..)	9
- d'aliments du bétail	2
- d'appareils ménagers	22
dont : congélateur	7
machine à tricoter	5
lave vaisselle	1 etc...
- d'arbustes, plantes, graines	21
- de jeunes animaux (poussins, oisons, etc...)	4
- de matériel de bureau	9
dont : machine à calculer	3
- achats groupés de matériel agricole, avicole ou horticole	8
dont : motoculteur, tondeuse, matériel de traite, clapiers...	
- achats groupés de produits d'entretien	10
- achats groupés divers (de produits vétérinaires, jouets, revues)	3
- groupements d'achats (objet non précisé)	38

B- RESPONSABILITES DANS LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES (total 171)

- association pour l'accueil du tourisme	2
- centre de gestion	6
- CETA, CETMA, FD/CETA	4
- chambre d'agriculture	7
- congélateur collectif	4
- comice agricole	1
- comité "fermes fleuries"	2
- commission féminine du syndicalisme agricole	4

- commissions de travail (organisme de rattachement non précisé)	9
dont : formation	1
gestion	1
habitat	1
production porcine	1
tourisme	2
- commissions syndicales	6
dont : fiscale	1
structures	2
sociale	1
- coopération agricole	10
dont : CUMA	2
SICA	1
GIE	1
interprofession laitière	1
- crédit agricole	3
- développement agricole (fédérations, comités départementaux ou de petites régions, GDA ou commissions de GDA)	14
- groupements de comptabilité à partie double	2
- groupements de producteurs (dont : groupements lapins ou volailles 9)	15
- mutualité (administrateur ou délégué de la MSA principalement)	26
- mutuelles "coups durs"	2
- SAFER	1
- service de vachers de remplacement	4
- syndicalisme (sans autre précision)	29
- télé promotion rurale	1
- organismes divers	2
- organisations professionnelles (sans autre précision)	7

C- RESPONSABILITES DANS DES ORGANISMES NON AGRICOLES (total 71)

- animation locale ou de village	3
- associations familiales (aide familiale, ruche, etc..)	26
- associations de parents d'élèves	12
- bureau d'aide sociale	2

- conseil d'établissement d'enseignement	2
- conseil municipal	11
- club de gymnastique	1
- école des parents	1
- foyer des jeunes	1
- foyer rural	2
- groupe de réflexion sociale	1
- groupement de commandes intercantonal	1
- organismes divers (dénomination non précisée)	8

D- NOUVELLES ACTIVITES DANS L'EXPLOITATION (total 35)

- accueil des touristes à la ferme (camping, gîtes, etc...)	6
- agriculture de groupe (GAEC)	3
- comptabilité, gestion	8
- élevage sous contrat	1
- élevages avicoles nouveaux	4
- embellissement, modernisation du cadre de vie	2
- entraide, utilisation du matériel en commun	2
- fabrications artisanales	2
- nouvelles cultures (fraises, tabac)	1
- organisation d'un ramassage de lapins (abattage)	1
- responsabilités accrues dans l'exploitation	2
- ventes de produits à la ferme ou au marché local	3

E- NOUVELLES ACTIVITES HORS DE L'EXPLOITATION (total 11)

- action aménagement	1
- bibliothèque	3
- concours "jardins fleuris"	1
- échanges de vacances entre agriculteurs	2
- information des consommateurs	1
- page féminine d'un journal professionnel	1
- sessions de formation économique (ADPS)	1
- secrétariat d'une session départementale	1

VII- FONCTIONNEMENT DES GROUPEMENTS

A- STRUCTURES

Comme nous l'avons indiqué plus haut, la quasi totalité des groupements atteints par l'enquête, déclarent avoir une "structure officielle" puisque

83 % répondent par oui à la question "votre groupement a-t-il des statuts déclarés ?

88 % affirment qu'ils sont reliés à une organisation plus vaste de type fédératif (1)

Toutefois, il existe des groupes informels dans la proportion de 1/10ème environ parmi les groupements enquêtés. Cette proportion est probablement plus élevée dans la réalité car ces groupes informels ne sont pas toujours connus des SUAD auxquels nous nous sommes adressés pour l'inventaire initial.

L'enquête ne permet pas de connaître la proportion de groupements "agréés" (pour recevoir un financement de l'ANDA) parmi les groupements "structurés" (ceux qui déclarent avoir des statuts). Une information récente, en provenance de l'Union des Caisses Centrales de la Mutualité Agricole nous signale que parmi les 492 groupements féminins animés par les conseillères relevant de la Mutualité Agricole, 325 ont été agréés par l'ANDA en 1974.

B- RESPONSABILITES

L'élection des responsables (membres du conseil d'administration) a généralement lieu en assemblée générale. La durée de leur mandat est le plus fréquemment de 3 à 4 ans (dans 40 % des groupements). Elle est de 1 à 2 ans dans 16 % des groupements, supérieure à 4 ans ou illimitée dans 22 % des groupements. Les autres groupement n'ont pas répondu à ces questions. Il est à signaler que parmi les commentaires accompagnant ces questions, il est assez souvent fait état de la difficulté de renouveler les responsables par défaut de candidature.

C- ASSISTANCE TECHNIQUE ET FINANCEMENT

91 % des groupements disposent des services d'une conseillère polyvalente. Dans un cas sur 3, cette dernière est assistée d'une conseillère spécialisée, ou d'une autre personne, qui varient selon les sujets traités en réunions. Dans les 2 autres cas, la conseillère polyvalente assure seule l'assistance technique dans les différentes activités du groupement et généralement elle doit partager son temps entre plusieurs groupements.

Pour un certain nombre de conseillères (l'enquête ne permet pas d'évaluer ce nombre), leur action auprès des groupes est doublée d'une action individuelle à

la demande des intéressées (conseils à domicile ou dans le cadre de permanences). Ceci concerne surtout les conseillères dépendant de la Mutualité Sociale Agricole.

4 % des groupements disposent des services d'une conseillère spécialisée
2 % des groupements disposent des services de diverses personnes (autres que des conseillères: techniciens, assistantes sociales etc...)
1 % ne disposent d'aucune assistance technique
3 % n'ont pas fait connaître leur réponse.

La prise en charge financière et administrative des conseillères est assurée, pour près des 4/5ème des groupements, par le SUAD ou la Mutualité Sociale Agricole.

Tableau IX

Répartition en % des groupements selon l'organisme qui rémunère les conseillères et selon leur appellation

organisme appella- rémunérateur tion des groupements	SUAD seulement	MSA seulement	MSA et SUAD	Ensemble SUAD et MSA
GV (D) AF	41,3	37,3	4,0	82,6
SF/GVA	46,9	25,9	12,3	85,1
GV (D) AM	65,4	24,4	1,3	91,1
CETMA, SF/CETA	30,8	15,4	0	46,2
SF/Syndicalisme	8,6	51,4	0	60,0
autres groupements	8,1	35,1	5,4	48,6
ENSEMBLE	40,5	31,5	4,6	76,6

(1) D'après les textes officiels de 1959 et 1966 qui réglementent la vulgarisation et le développement agricoles, une condition fondamentale de l'obtention de l'aide financière publique (pour la rémunération des conseillers et conseillères notamment), est la constitution de "groupements professionnels agricoles librement constitués", mais "agréés" par le Ministère de l'Agriculture (par l'intermédiaire de l'ANDA).

Tableau X Répartition en % des groupements

- selon l'organisme qui rémunère les conseillères et selon leur organisme fédératif

organisme fédératif des groupements / organisme rémunérateur	SUAD seulement	MSA seulement	MSA et SUAD	Ensemble SUAD et MSA
Fédération de GVA	45,7	38,8	5,2	89,7
Féd. de group. féminins	56,4	27,7	2,1	86,2
Féd. de CETA	36,4	13,6	0	50,0
Féd. syndicale	28,9	22,2	2,2	53,3
Assoc. régionale de développement	36,4	36,4	9,1	81,9

Pour 1/5ème des groupements, la rémunération de l'assistance technique est prise en charge :

- soit par l'Etat (28 cas, il s'agit d'enseignantes dépendant du Ministère de l'Agriculture ou du Ministère de l'Education)
- soit par les fédérations départementales du syndicalisme (10 cas, parmi les sections féminines du syndicalisme)
- soit par les fédérations départementales des CETA (2 cas parmi les CETMA)
- soit par les ressources propres des groupements (3 cas)
- soit par des organismes divers (18 cas)

Si l'on exclut le financement de l'assistance technique les autres charges de fonctionnement des groupements sont couvertes de la façon suivante :

Tableau XI

Répartition des groupements (en % des réponses exprimées) selon les sources de financement et selon l'appellation des groupements

appellation des groupem.	sources de financem. cotisations	subv. de l'ANDA ou de la Ch. d'Agr.	subv. des collectivités locales	autres subventions	autres sources (1)
GV(D)AF (114 rép)	86,0	33,3	14,0	14,9	4,4
SF/GVA (56 rép.)	78,6	33,9	3,6	8,9	7,1
GV(D)AM (75 rép)	94,7	34,7	1,3	10,7	2,7
CETMA, SF/CETA (24)	87,5	50,0	4,2	12,5	0
SF/Syndical. (20)	20,0	20,0	0	5	10
SF/CNAM et CIAF (21)	66,7	28,6	0	4,8	61,9
Ensemble (323 rép)	83,9	31,9	6,2	12,1	10,5

(1) dont fonds de promotion sociale ou de formation permanente

D- CHOIX DU PROGRAMME D'ACTIVITES

L'enquête ne fournit pas une information détaillée sur la façon dont s'élaborent les programmes dans les groupements. Elle permet seulement de savoir qui fait des propositions de programmes.

Sur les 384 groupements qui ont répondu à la question :

- 60,2 % établissent leur programme à partir des propositions de l'ensemble des membres
- 31,5 % établissent leur programme à partir des propositions de quelques membres seulement (ces quelques membres se limitent aux responsables dans 19,3 % des cas)
- 22,7 % se basent sur les propositions des conseillères (qui dans la plupart des cas, se combinent avec les propositions du groupe).

TABLEAU XII

Répartition des groupements (en % des réponses exprimées) selon les personnes qui font des propositions de programme et selon l'appellation des groupements.

appellation des groupements	qui propose ?	ensemble des membres du groupement	quelques membres	responsables	conseillères
GV(D)AF (126 r)		61,1	33,3	15,1	22,2
SF/GVA (79.r)		46,8	34,2	<u>31,6</u>	<u>25,3</u>
GV(D)AM (77 r)		57,1	<u>36,4</u>	20,8	20,8
CETMA, SF/CETA (25r)		<u>84,0</u>	16,0	4,0	16,0
SF/Syndicalisme (34 r)		61,8	32,4	14,7	14,7
SF/CIVAM et CIAPF (25)		<u>80,0</u>	16,0	12,0	24,0
Ensemble (384 r)		60,2	31,5	19,3	22,7

E- DIFFUSION DES INFORMATIONS SUR LES ACTIVITES DES GROUPEMENTS

Les modalités de la transmission des convocations nous renseignent sur l'information préalable aux activités, celles de la réalisation et de la diffusion des compte-rendus nous renseignent sur l'information postérieure aux activités.

a) En ce qui concerne les convocations, les moyens de transmission employés sont par ordre décroissant de fréquence :

- la lettre personnelle : 91,7 % des groupements
- l'annonce dans les journaux professionnels (presse agricole) 66,3 %
- l'annonce dans la presse d'information générale : 44,6 %
- l'invitation personnelle de "bouche à oreille" : 26,9 %
- l'affichage dans les lieux publics (mairie par exemple) : 9,1 %

Plusieurs de ces moyens peuvent être utilisés simultanément.

Par les 1er et 4ème moyens (invitations personnelles), l'information n'atteint pratiquement que le public habituel de la vulgarisation ; par les 2ème, 3ème et 5ème moyens elle peut atteindre un public beaucoup plus vaste.

Tableau XIII

Répartition des groupements (en % des réponses exprimées) selon les moyens de transmission des convocations et selon l'appellation des groupements.

appellation des groupements	moyens de transmis-	lettre personnelle	journaux professionnels	presse d'informat. générale	"de bouche à oreille"	affichage
GV(D)AF (126 rép)		94,4	71,4	50,8	27,8	5,6
SF/GVA (79 rép)		87,3	67,1	35,4	22,8	5,1
GV(D)AM (77 rép)		83,1	77,9	50,6	<u>37,7</u>	<u>26,0</u>
CETMA, SF/CETA (25)		96,0	20,0	<u>64,0</u>	24,0	0
SF/Syndicalisme (35)		97,1	<u>97,1</u>	17,1	14,3	2,9
SF/CIVAM et CIAPF (26)		<u>100,0</u>	26,9	34,6	15,4	7,6
Ensemble (386 rép)		91,7	66,3	44,6	26,9	9,1

b) Compte-rendus d'activités

Si l'on excepte les 12 groupements qui n'ont pas fait connaître leur réponse à ce sujet, on constate que

- 81 % des groupements réalisent des compte-rendus de leurs activités
- dont
 - 33 % un compte rendu annuel seulement
 - 29 % un compte rendu par réunion
 - 19 % un compte rendu par réunion et un compte rendu annuel

Les destinataires de ces compte-rendus sont par ordre de fréquence décroissant :

- les adhérentes-cotisantes dans 46,5 % des groupements
- les participantes aux réunions : 21,9 %
- les participantes aux assemblées générales : 13,0 %
- les lecteurs des journaux : 13,0 %
- les responsables seulement : 5,6 %

Il faut y adjoindre des destinataires divers (dont notamment les sièges des organismes fédératifs) pour 19 % des groupements.

Les moyens de diffusion des compte-rendus sont connus pour 247 groupements et peuvent être classés par ordre de fréquence décroissante comme suit :

- l'envoi par la poste dans 34,8 % des groupements
- la distribution en assemblée générale 20,6 %
- les articles dans la presse 17,4 %
- la distribution en réunion 15,4 %
- les bulletins spéciaux 13,8 %
- la distribution par les responsables 8,1 %
- la distribution par les conseillères 2,8 %

Ce n'est que par le 3ème moyen (articles de presse) que l'information a des chances d'atteindre un public plus vaste que le public habituel de la vulgarisation, mais ce moyen n'est utilisé que par un groupement sur 6. C'est parmi les GV(D)AF qu'il est le plus utilisé, dans la proportion de 1 groupement sur 3.

F- DIFFICULTES DE FONCTIONNEMENT

Dans l'ensemble des groupements, 75 % déclarent avoir éprouvé des difficultés de fonctionnement.

Cette proportion varie légèrement d'un type de groupement à l'autre : elle est de :

- 83,3 % parmi les GV(D)AM (1)
- 80 % " " SF/CIVAM
- 79,4 % " " GV(D)AF
- 76,9 % " " CETMA
- 75,6 % " " SF/GVA
- 73,1 % " " SF/Syndicalisme
- 50 % " " CIAPF

Elle varie aussi selon l'ancienneté des groupements, elle atteint :

- 81,8 % dans les groupes créés en 1964 ou avant
- 68,6 % dans les groupes créés de 1965 à 1969
- 66,2 % dans les groupes créés depuis 1970

Les causes de ces difficultés sont par ordre de fréquence décroissant dans l'ensemble des groupements.

- 1- la passivité des membres 67,7 % des groupements
- 2- le manque de temps 55,0 %
- 3- le manque de formation des responsables 38,5 %

(1) C'est aussi parmi eux que l'on avait observé la plus importante fréquence de la tendance à la diminution du nombre des participantes.

- 4- le manque de conseillère attitrée au groupement 29,2 %
- 5- le manque de disponibilité (en temps) des conseillères 26,5
- 6- le manque de moyens de transport 25,1
- 7- l'absence ou l'insuffisance de responsables 21,3
- 8- les difficultés de relations entre les membres 17,9
- 9- les problèmes de financement 17,2
- 10- le manque d'information sur les activités du groupe 14,8
- 11- les difficultés de relations avec les responsables 9,6
- 12- les problèmes d'ordre administratif 9,3

Ces raisons peuvent se cumuler entre elles.

Ces résultats découlent, nous le rappelons, des déclarations des responsables des groupements : elles imputent donc en majorité les difficultés de fonctionnement des groupes à l'insuffisante participation des membres :

- soit en raison de leur attitude passive au cours des activités
- soit à cause du manque de temps, qui ne leur permet pas de suivre toutes les activités

Les fréquences de citations des causes évoquées ci-dessus, varient d'un type de groupement à l'autre. Ces variations apparaissent dans le tableau ci-dessous.

Tableau XIV

Répartition des groupements ayant éprouvé des difficultés de fonctionnement selon les causes de ces difficultés (cause principale ou cause partielle) et selon l'appellation des groupements.

causes des difficultés	appellation des groupements	GV(D) AF (100gr)	SF/GVA (59 g)	GV(D)AM (65 g)	CETMA (20 g) SF/CETA	SF/Synd (19 g)	SF/CIVAM et CIAPF (16 g)	Ensemble (291 g)
passivité des membres		65,0	72,9	66,2	40,0	89,5	75,0	67,7
manque de temps		57,0	57,6	46,2	35,0	57,9	75,0	55,0
manque de formation des responsables		40,0	37,3	40,0	35,0	42,1	6,2	38,5
manque de conseillère attitrée au groupement		26,0	37,3	32,3	50,0	15,8	6,2	29,2
manque de disponibilité des conseillères		21,0	18,6	41,5	20,0	10,5	37,5	26,5
manque de moyens de transport		28,0	23,7	30,8	5,0	26,3	12,5	25,1
absence ou insuffisance de responsables		21,0	20,3	29,2	10,0	26,3	0	21,3
difficultés de relations entre les membres		12,0	18,6	12,3	25,0	31,6	37,5	17,9
problèmes de financem.		17,0	13,6	20,0	30,0	10,5	12,5	17,2
manque d'information		15,0	17,0	23,7	0	10,5	0	14,8
difficultés de relations avec les responsables		5,0	8,5	15,4	5,0	21,0	6,2	9,6
problèmes administratifs		11,0	8,5	12,3	10,0	0	0	9,3

VIII- PERSPECTIVES

Par leurs réponses à la question 40 (cf. le questionnaire en annexe), les responsables des groupements ont formulé des prévisions d'évolution (pour un avenir proche : 3 à 5 ans) tant en ce qui concerne les effectifs et la structure de leurs groupements que leurs types d'activités.

A- PREVISIONS D'EVOLUTION CONCERNANT LES EFFECTIFS ET LA STRUCTURE DES GROUPEMENTS (cf. tableau XV ci-dessous)
(cf. " XVI ")

Sur l'ensemble des groupements

34,8 % envisagent une augmentation de leurs effectifs
52,7 % envisagent le maintien " " "
2,4 % envisagent une réduction " " "

Si l'on différencie les groupements

1- selon leur appellation, c'est parmi les sections féminines du syndicalisme que l'on trouve la plus forte propension à l'augmentation (60 %)

2- selon les tendances de l'évolution constatée au cours des 5 années passées, c'est parmi les groupes déjà en augmentation que l'on trouve aussi la plus forte propension à l'augmentation (46 %).

Peu de groupements envisagent des changements de structures dans un proche avenir, sur l'ensemble

1,5 % prévoient leur disparition
7,3 % prévoient leur éclatement en plusieurs groupes
16,2 % prévoient leur fusion avec un autre groupe

Les prévisions de changements de structures (disparition, éclatement, fusion) sont relativement les plus fréquentes parmi les CETMA ou SF/CETA (9,5 % - 14,3 % - 38,1 %).

Par rapport à l'évolution des 5 dernières années, c'est parmi les groupements "en augmentation" que les prévisions d'éclatement sont les plus fréquentes et c'est parmi les groupes "en diminution" que les prévisions de fusion sont les plus fréquentes.

Tableau XV

Répartition des groupements féminins (en % du nombre de réponses exprimées) selon leurs prévisions d'évolution des effectifs et de la structure et selon leur appellation

appellation	prévisions d'évolution	concernant les effectifs			concernant la structure		
		augmentat.	maintien	diminution	disparition	éclatement en plusieurs groupes	fusion avec un autre group.
GV(D)AF (109 r)		38,5	49,5	2,8	0,9	5,5	17,4
SF/GVA (65 r)		27,7	58,5	3,1	1,5	6,2	20,0
GV(D)AM (65 r)		30,8	53,8	3,1	0	10,8	18,5
CETMA, SF/CETA (21 r)		28,6	42,9	0	9,5	14,3	38,1
SF/Syndicalisme (30 r)		60,0	40,0	0	0	6,7	6,7
SF/CIVAM et CIAPF (23 r)		26,1	65,2	4,3	4,3	0	13,0
Ensemble (328 r)		34,8	52,7	2,4	1,5	7,3	16,2

Tableau XVI

Selon leurs prévisions d'évolution des effectifs et de la structure et selon l'évolution constatée au cours des 5 dernières années

tendances de l'évolution passée	prévisions d'évolution	augment.	maintien	diminution	disparition	éclatement	fusion
augmentation (80 r)		46,2	45,0	0	0	11,2	10,0
maintien (40 r)		37,5	65,0	5,0	2,5	5,0	15,0
diminution (90 r)		19,2	62,8	4,3	2,1	7,4	30,8
Ensemble (1) (214 r)		32,7	56,5	2,8	1,4	8,4	20,1

(1) groupes créés depuis plus de 5 ans.

B- PREVISIONS D'EVOLUTION CONCERNANT LES ACTIVITES
(cf tableau XVII ci-dessous)

Sur l'ensemble des groupements

- 38 % envisagent une diversification de leurs activités
- à l'opposé, 9 % envisagent une spécialisation

C'est parmi les sections féminines du syndicalisme (52,2 %) et les sections féminines de CIVAM et CIAPF (47,6 %) que la diversification est le plus fréquemment envisagée (20,8 %).

Les groupements prévoient-ils de "rester féminins", ou bien de "devenir mixtes" pour tout ou partie de leurs activités ?

Dans l'ensemble :

- 35,5 % d'entre eux envisagent de rester féminins
- 78,0 % d'entre eux envisagent de devenir mixtes pour une partie de leurs activités (1)
- 2,4 % d'entre eux envisagent de devenir mixtes pour la totalité de leurs activités.

Il est à noter que 22,6 % des groupements prévoient à la fois de rester féminins (quant à leur recrutement de base) et de devenir mixtes pour une partie de leurs activités (c'est-à-dire inviter les hommes et les femmes à participer ensemble à certaines activités).

Si l'on différencie les groupements selon leur appellation, ce sont les CETMA et SF/CETA qui prévoient le plus fréquemment de rester féminins (45,8 %) ; à l'opposé ce sont les SF/GVA qui le prévoient le moins (20,9 %). Ces dernières ont déjà une structure administrative mixte.

La réalisation d'activités mixtes est le plus fréquemment envisagée par les GV (D) AM (88,7 %).

(1) Rappelons qu'en 1973, 60 % des groupements avaient déjà des activités mixtes.

Tableau XVII

Répartition des groupements (en % du nombre de réponses exprimées) selon les prévisions d'évolution de leurs activités et selon leur appellation

appel- lation	prévisions d'évolution	diversifier les activités	se spécialiser	rester féminins	devenir mixte pour une partie des activités	devenir mixte pour toutes les activités
GV(D)AF (112 r)		44,6	4,5	41,1	81,3	0
SF/GVA (67 r)		32,8	11,9	20,9	83,6	3,0
GV(D)AM (71 r)		31,0	14,1	36,6	88,7	2,8
CETMA, SF/CETA (24 r)		25,0	20,8	45,8	62,5	4,2
SF/Syndicalisme (23 r)		52,2	0	43,5	52,2	0
SF/CIVAM et CIAPF (21)		47,6	0	42,8	57,1	9,5
Ensemble (332 r)		38,0	9,0	35,5	78,0	2,4

C- LES RAISONS QUI JUSTIFIENT CES PREVISIONS D'EVOLUTION

d'après les commentaires des responsables de groupements

a) Raisons de l'augmentation des effectifs

Ce sont principalement :

- le désir de faire participer le plus grand nombre possible de personnes à des actions de formation qui les concernent, en contribuant "au développement de la région et à l'amélioration du revenu des exploitations",
- le souhait de voir entrer de jeunes adhérentes dans les groupements et avec elles des idées nouvelles.

b) Raisons du maintien ou de la diminution des effectifs

ce sont essentiellement :

- la difficulté de recruter de nouvelles adhérentes surtout parmi les jeunes agricultrices, difficultés liées à l'exode agricole et au vieillissement de la population agricole

- l'insuffisance du nombre de conseillères qui se traduit par un manque de disponibilité de celles qui sont en place

- le manque de renouvellement des activités, pour certains groupes qui après 8 à 10 ans de fonctionnement, "tournent en rond".

c) Raisons de la diversification des activités

il s'agit surtout :

- d'intéresser un plus grand nombre de femmes, parmi les différentes catégories d'exploitantes

- de répondre à la diversité des problèmes et des situations

d) Raisons de la spécialisation

ce sont essentiellement

- le désir d'approfondir certains sujets (notamment des sujets professionnels)

- le souci d'efficacité "comme on ne peut pas tout faire, il faut choisir".

e) Pourquoi certains groupes veulent "rester féminins"

c'est principalement :

- pour permettre aux femmes de se retrouver entre elles (il semble qu'elles s'expriment moins et participent en moins grand nombre dans les réunions mixtes)

- pour faciliter la participation à la vulgarisation du mari et de la femme qui ne peuvent pas quitter ensemble l'exploitation

f) Pourquoi développer des activités mixtes

- c'est surtout en raison de l'importante participation des femmes aux travaux et responsabilités dans l'exploitation (la plupart des problèmes professionnels concernent à la fois l'homme et la femme agriculteurs)

- en vue d'une meilleure collaboration à la marche de l'exploitation et au fonctionnement des organismes agricoles.

IX - LES GROUPEMENTS FEMININS ET LE DEVELOPPEMENT

Les 3/4 des groupements estiment qu'ils participent au développement de leur région. Un peu plus de 1 sur 10 estime qu'il n'y participe pas; les autres n'ont pas répondu à la question posée.

Si l'on différencie les groupements

1- selon les organismes auxquels ils sont affiliés (tableau XVIII)

C'est parmi les groupements adhérant à une fédération de GVA ou à une fédération départementale de groupements féminins, que l'on trouve les plus fortes proportions de réponses positives (plus de 80 %). Par contre, cette proportion tombe à moins de 60 % pour les groupements adhérant à une fédération syndicale probablement en raison d'une structure géographique plus lâche.

2- selon leur dénomination (tableau XIX)

C'est parmi les GVAM et GDAM que la proportion de réponses positives est la plus forte (plus de 80 %) tandis que la proportion la plus faible (moins de 60 %) se trouve parmi les sections féminines du syndicalisme, ce qui va dans le sens de la constatation précédente.

3- selon leur "ancienneté" (tableau XIX)

La proportion de réponses positives décroît avec l'ancienneté des groupements. Elle atteint 80 % parmi les groupes âgés de 10 ans et plus, elle tombe à 62 % parmi les groupes de création récente. Cela tendrait à prouver que le groupe a besoin d'un certain délai d'insertion dans son environnement pour pouvoir participer au développement de sa région.

4- selon l'évolution du nombre de participantes aux réunions

(ceci ne concerne que les groupes créés depuis au moins 5 ans)

La proportion de réponses positives est la plus forte parmi les groupements où le nombre de participantes est en augmentation (84 %); la plus faible dans les groupements où le nombre de participantes est stable (67 %).

5- selon l'évolution de l'âge moyen des participantes

Les variations sont faibles. La proportion de réponses positives est un peu plus forte que celle de l'ensemble, parmi les groupes qui ont tendance au rajeunissement, un peu plus faible parmi les groupes qui ont tendance au vieillissement.

6- selon la stabilité ou la mobilité de la participation aux réunions

La proportion de réponses positives est la plus forte parmi les groupements qui se situent "entre les deux", c'est-à-dire ceux dans lesquels existe un noyau de participantes qui viennent à toutes les réunions, et un volant de participantes qui changent selon les sujets traités (81 %) : permanence et rayonnement semblent les mieux assurés dans ce type de groupement.

7- selon le nombre de cotisations perçues

La proportion de réponses positives croît avec le nombre de cotisations (de 59 % parmi ceux qui ne perçoivent pas de cotisations à 85 % parmi ceux qui en perçoivent 100 et plus). Les très grands groupements semblent être les mieux placés pour participer au développement de la région.

Il convient de nuancer les réponses à la question "votre groupement participe-t-il au développement de votre région ?", par une analyse des commentaires qu'elle a suscités cette question. Ces commentaires précisent les significations que les responsables de groupements donnent au terme "développement" et comme nous allons le voir ces significations sont très diverses.

A- RAISONS DES "OUI"

258 groupements (parmi les 287 qui ont donné une réponse positive) précisent les raisons de leur oui : ces raisons peuvent être classées en 3 grandes catégories, selon la signification donnée au terme "développement", dont la 3ème est de loin la plus importante.

1- Pour la 1ère catégorie (47 réponses soit 19 % du total des réponses exprimées), l'expression "développement de la région" est entendu dans un sens large, global, qui inclut les différentes activités économiques, les projets et réalisations en matière d'aménagement de l'espace, l'évolution de l'ensemble du milieu rural ou d'une région donnée.

Quelques exemples de terminologie employée

- . développement des échanges urbains, ruraux et actions touristiques
- . participation à l'aménagement régional
- . partie prenante dans toutes les actions (professionnelles, touristiques) envisagées
- . réunions sur l'avenir de la région : POS, plan d'urbanisme, etc...
- . meilleure participation à la vie du canton
- . élargissement de l'action à l'ensemble du milieu rural
- . information sur le développement global de la région
- . recherches pour le développement régional : définition des besoins et orientation des actions
- . préparation de plans d'aménagement rural
- . contribution aux responsabilités politiques et professionnelles
- . quelques agricultrices qui évoluent, entraînent l'ensemble à évoluer
- . prise de conscience de leur rôle d'animatrices du milieu

- . promotion de l'ensemble des femmes du milieu rural
- . évolution du milieu et des organisations professionnelles
- . meilleure connaissance des problèmes agricoles et généraux (urbanisme, expropriation, évolution du commerce, etc...)

2- Pour la 2ème catégorie (54 réponses soit 21 % du total des réponses exprimées, l'expression "développement de la région" est confor.due avec l'expression "développement agricole", entendue dans son sens institutionnel : ensemble des organismes et actions qui diffusent le progrès agricole et s'inscrivent dans un certain cadre juridique.

Exemples de terminologie employée

- . rattachement au SUAD, ou au comité de petite région
- . présence dans les organismes de développement agricole
- . participation à l'établissement des programmes et à leur réalisation
- . élaboration du plan de développement de la région (agricole)
- . établissement du programme pluriennal
- . participation aux actions communes au niveau région
- . participation aux programmes départementaux
- . représentation "à la région"
- . représentation par les responsables au comité de région
- . participation aux assemblées générales (syndicalisme, coopération)

3- Pour la 3ème catégorie, de loin la plus nombreuse (157 réponses, soit 60 % du total des réponses exprimées), le développement perd sa dimension régionale et s'applique "à la base", c'est-à-dire :

- . aux personnes : les adhérentes de groupements
- . à leur outil de travail : les exploitations agricoles
- . à leur cadre et conditions de vie : habitat, abords de la ferme, environnement touristique

a) les réponses concernant le développement des personnes

(110 réponses) se traduisent en termes de formation, information, épanouissement, promotion, prise de conscience, responsabilité, ouverture sur l'extérieur, relations humaines.

Quelques exemples de cette terminologie

- . climat d'entente, d'entraide, d'amitié
- . femmes plus averties, plus formées, plus rentables
- . plus d'épanouissement, plus d'assurance, plus d'ouverture : le groupe nous force à sortir
- . meilleure information et formation des agricultrices
- . le travail des femmes est plus reconnu, elles ont leur mot à dire, se sentent plus participantes
- . évolution des mentalités, formation des responsables
- . rendre chacune responsable de son rôle d'agricultrice

- . plus d'ouverture sur l'extérieur, contacts entre personnes et entre groupes
- . contacts et échanges
- . transformation permanente des agricultrices
- . ouverture sur ce qui se fait ailleurs
- . incitation à la prise de responsabilités (tant dans l'exploitation que dans les organismes agricoles et autres)
- . éveil de besoins, animation
- . liens de solidarité, d'amitié, formation
- . enrichissement par les contacts et les échanges
- . évolution des esprits, dépassement de l'individualisme
- . élargissement des horizons
- . meilleure connaissance des autres et ouverture à beaucoup de choses
- . les femmes se sentent moins isolées et abordent plus facilement leurs problèmes.

b) le développement de l'exploitation (38 réponses)

Il est traité en termes de rentabilité, accroissement du revenu, compétences techniques, meilleure organisation.

Quelques exemples de cette terminologie

- . meilleure gestion de l'exploitation
- . meilleure insertion de l'exploitation dans son environnement socio-économique
- . nouvelles techniques, nouveaux produits, meilleure organisation du travail
- . développement de certaines productions
- . productions plus rentables, choix raisonnés
- . augmentation des rendements
- . compétence technique accrue ; perfectionnement des connaissances professionnelles
- . l'augmentation des connaissances se répercute sur la mise en valeur et la rentabilité des exploitations
- . amélioration de la production agricole
- . progrès, développement des exploitations
- . évolution de l'agriculture
- . participation active des femmes à l'orientation de l'exploitation.

c) les réponses concernant l'amélioration du cadre et des conditions de vie (40 réponses)

Peuvent se résumer en termes d'aménagement d'habitat, d'embellissement, de "mieux-vivre", d'accueil touristique.

Quelques exemples de cette terminologie

- . aménagement du cadre de vie
- . embellissement des fermes et des villages
- . amélioration de l'organisation du travail, des conditions de vie
- . volonté de faire mieux vivre les agriculteurs et leurs familles

- . organisation du tourisme à la ferme
- . accueil touristique (fermes fleuries, gîtes ruraux)
- . progrès de l'habitat, amélioration des abords
- . amélioration des revenus, de l'habitat, des loisirs
- . changements importants dans le mode de vie, l'habitat, les méthodes de travail
- . c'est l'habitat qui fait le plus tâche d'huile (aménagement intérieur et extérieur).

B- RAISONS DES "NON"

27 groupements (parmi les 45 qui ont donné une réponse négative)

Ces raisons sont liées :

- soit à des difficultés de fonctionnement du groupement : absence ou insuffisance de conseillère, manque de financement, petit nombre d'adhérentes, absence de liaison avec un organisme de développement reconnu,
- soit à l'inertie et à la fermeture du groupe : passivité des membres, refus des responsabilités, groupe trop axé sur lui-même, discussions stériles,
- soit au manque d'ancienneté du groupement qui n'a pas eu le temps de s'insérer dans son environnement,
- soit aux contraintes ou à la "pesanteur" du milieu : femmes encore mal acceptées dans l'organisation professionnelle, vieillissement de la population agricole, concurrence entre plusieurs groupements, difficulté de faire évoluer les mentalités.

VOTRE GROUPEMENT PARTICIPE-T-IL AU DEVELOPPEMENT
DE VOTRE REGION ?

Répartition des réponses selon l'organisme fédératif (% ligne)

Tableau XVIII

Organisme fédératif	oui	non	sans réponse
groupements non fédérés	54,5	18,2	27,3
groupements adhérant à une FDGVA	85,3	5,2	9,5
groupements adhérant à une fédération de groupements féminins	80,8	9,6	9,6
groupements adhérant à une FDCETA	68,2	9,1	22,7
groupements adhérant à une fédération syndicale	55,6	22,2	22,2
groupements adhérant à une association de développement régional	63,6	18,2	18,2
fédérations diverses	69,8	16,3	13,9
ENSEMBLE %	73,6	11,5	14,9
390 groupements (dont 15 sans réponse)	287	45	58

Répartition des réponses positives selon la dénomination
et selon la date de création

Tableau XIX

dénomi- nation	date de création	groupements créés en 1964 et avant	de 1965 à 1969	de 1970 à 1974	Ensemble	(1) %
GVAF - GDAF		54	33	3	95	75,4
- nb de réponses posit.		64	48	9	126	
- nb de groupements						
SF de GVA ou GPA		23	25	12	62	76,6
		31	29	18	81	
GVAM-GDAM		40	17	8	65	83,3
		48	20	10	78	
CETMA-CETAF		9	4	3	17	65,4
		13	8	4	26	
SF de syndicat		2	12	5	20	57,1
		3	17	11	35	
SF de CIVAM		2	1	3	7	70,0
		3	2	4	10	
CIAPF		1	4	5	10	62,5
		1	9	6	16	
Divers et non identifiés		6	2	2	11	61,1
		8	4	4	18	
Ensemble		137	98	42	287	
		171	137	68	390	
%		80,1	71,6	61,8		73,6 %

(1) y compris groupements dont la date de création n'est pas précisée

ANNEXE 1SIGNIFICATION DES SIGLES UTILISES DANS LE TEXTE

ADASEA	Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles	SAFER	Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
ADPS	Association départementale de promotion sociale	SF	Section féminine
ANDA	Association nationale pour le développement agricole	SICA	Société d'intérêt collectif agricole
BEPC	Brevet d'étude du premier cycle	SUAD	Service d'utilité agricole de développement
CDDA	Comité départemental pour le développement agricole	TEE	Techniques et économie de l'exploitation
CEE	Communauté économique européenne	TVA	Taxe à la valeur ajoutée
CETA (F)	Centre d'études techniques agricoles (féminin)	UCCMA	Union des caisses centrales de la mutualité agricole
CETMA	Centre d'études techniques agricoles et ménagères		
CIAP (F)	Centre d'information agricole des planteurs de tabac (féminin)		
CIVAM	Centre d'information et de vulgarisation agricoles et ménagères		
CNEPDA	Centre national d'étude des problèmes du développement agricole		
CUMA	Coopérative d'utilisation de matériel agricole		
EDF	Electricité de France		
FASASA	Fonds d'action sociale pour l'aménagement des structures agricoles		
FDCEA	Fédération départementale des CETA		
FDSEA	Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles		
FNGVPA	Fédération nationale des groupements de vulgarisation du progrès agricole		
GAEC	Groupement agricole d'exploitation en commun		
GDA (M)(F)	Groupement de développement agricole (et ménager) (féminin)		
GIE	Groupement d'intérêt économique		
GPA	Groupement de productivité agricole		
GVA (M) (F)	Groupement de vulgarisation agricole (et ménager) (féminin)		
IVD	Indemnité viagère de départ		
ORTF	Office de radio-télévision française		
PAC	Politique agricole commune		
POS	Plan d'occupation des sols		

Annexe 2 QUESTIONNAIRE

adressé aux responsables de groupements féminins de réformation par R.M. PAIVIN

- 0. Dénomination du groupement
- 1. Département Nom et adresse de la responsable (facultatif)
- 2. Aire géographique couverte par le groupement et nombre de cantons et nombre de communes
- 3. Productions agricoles dominantes de cette région

I LES ORIGINES DU GROUPEMENT

- 4. Première année de fonctionnement
- 5. L'idée de "laner" le groupe est partie d'un mouvement de jeunesse (1960-ant) (cocher d'une x la (ou les) cause(s) de votre réponse)
 - 2 du syndicalisme agricole
 - 3 de l'enseignement ménager agricole
 - 4 de la vulgarisation masculine préexistante
 - 5 de la "famille rurale"
 - 6 de la mutualité sociale agricole
 - 7 de la chambre d'agriculture
 - 8 d'un foyer de jeunes
 - 9 d'une autre organisation (laquelle?)
- 6. Le démarage du groupe a été réalisé à l'initiative de quelle(s) personne(s)?
 - 1 une (ou des) agricultrice(s)
 - 2 un (ou des) responsable(s) professionnel(s)
 - 3 un(e) conseiller(e)
 - 4 un(e) enseignant(e)
 - 5 une assistante sociale
 - 6 autre(s) personne(s) à préciser
- 7. Pour quelle(s) raison(s) essentielle(s) le groupe a-t-il été constitué ?

II COMPOSITION DU GROUPEMENT

- 8. a) l'adhésion est-elle assortie d'une cotisation? oui non
 b) Si oui, nombre de cotisations perçues en 1972-73?
- 9. Nombre de personnes participant aux réunions

	Régulièrement	occasionnelles
1 en 1972-73	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2 il y a 5 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3 il y a 10 ans	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- 10. Répartition approximative des âges des participants, en pourcentage

1 moins de 35 ans	<input type="text"/>	%
2 35 à 44 ans	<input type="text"/>	%
3 45 ans et plus	<input type="text"/>	%
- 11. Par rapport à cette répartition la tendance actuelle est une
 - 1 rajeunissement
 - 2 stagnation
 - 3 vieillissement
- 12. a) Age de la responsable ans
 b) Niveau de formation - inférieur ou BEPC - égal ou sup. "

- 13. Répartition des participantes, en pourcentage selon le nombre d'enfants vivants

1 Sans enfant	<input type="text"/>	%
2 un ou deux enfants	<input type="text"/>	%
3 trois ou quatre enfants	<input type="text"/>	%
4 cinq enfants ou plus	<input type="text"/>	%
- 14. selon leur statut socio-professionnel

1 chef d'exploitation	<input type="text"/>	%
2 épouse d'exploitant	<input type="text"/>	%
3 fille d'exploitant (aidée familiale)	<input type="text"/>	%
4 salariée agricole	<input type="text"/>	%
5 non agricultrice avec profession	<input type="text"/>	%
6 non agricultrice sans profession	<input type="text"/>	%
7 autre (à préciser)	<input type="text"/>	%
- 15. Répartition des agricultrices (en %) selon la taille de leurs exploitations par référence à la taille moyenne des exploitations de la région

1 petites exploitations	<input type="text"/>	%
2 exploitations moyennes	<input type="text"/>	%
3 grandes exploitations	<input type="text"/>	%
- 16. Répartition des agricultrices (en %) selon le temps consacré aux travaux de l'exploitation (y compris le secrétariat, l'accueil et les courses pour l'exploitation)

1 moins de 600 heures par an (soit moins de 2 heures par jour)	<input type="text"/>	%
2 de 600 à 1200 " " (" de 2 à 4 " ")	<input type="text"/>	%
3 de 1200 à 1800 " " (" de 4 à 6 " ")	<input type="text"/>	%
4 plus de 1800 " " (" plus de 6 heures ")	<input type="text"/>	%
- 17. La participation aux réunions a tendance
 - 1 à la stabilité, "ce sont toujours les mêmes qui viennent"
 - 2 à la mobilité, "les participantes changent selon les sujets"

III ACTIVITÉS DU GROUPEMENT en 1972-73

- 18. Nombre de réunions (demi-journées) organisées au cours de l'année et de présences à ces réunions

	nombre de réunions	nombre moyen de présences
1 - à l'échelon communal	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2 - à l'échelon cantonal	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3 - autre niveau (à préciser)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- 19. Nombre de journées et de présences à d'autres activités organisées par votre groupement

	Nombre de journées	nombre moyen de présences
1 - journées d'étude (une journée)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2 - sessions spécialisées (de 2 ou 3 jours)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3 - sessions de longue durée	<input type="text"/>	<input type="text"/>
- 20. Quels ont été les sujets traités au cours de ces différentes activités
 - A) - réunions d'une demi-journée →
 - B) - journées d'études →
 - C) - Sessions →

21 - Votre groupement a-t-il a) organisé un (ou des) voyage(s) { oui non b) participé à un (ou des) voyages organisés par d'autres { oui non

Si oui,
22 - Pour chacun de ces voyages précisez

	1 ^{er} voyage	2 ^e	3 ^e
a - la destination (votre région, autre région, étranger)			
b - la durée (une journée, plusieurs journées)			
- le nombre de participant(s)			
c - le thème ou l'objet			

23 a) Certains des activités ci-dessus (réunions, sessions, voyages) ont-elles été organisées en commun avec un (ou des) groupement(s) masculin(s) { oui non

b) Si oui, préciser lesquelles et quels ont été les sujets traités

24 a) L'action de formation de votre groupe a-t-elle suscité parmi ses membres de nouvelles activités? (Exemple: prise de responsabilité dans des organismes divers, constitution de groupement d'échange ou de vente etc...) { oui non

b) Si oui lesquelles?

25 - Evolution des sujets traités au réunions féminines depuis 5 ans (écrire à chaque ligne en cochant la case de votre choix)

	sont en augmentation	en maintenance	en diminution	pas traités
a - Sujets techniques agricoles (ex: élevage)				
b - " techniques domestiques (ex: habitat, alimentation)				
c - " d'économie générale (ex: emploi, marchés)				
d - " d'économie agricole (ex: comptabilité, gestion)				
e - " juridiques et fiscaux (ex: TVA, assurances, IVB)				
f - " familiaux (ex: éducation enfants, orientation)				
g - Autres sujets (à préciser)				

26 - Raisons de cette évolution

IV FONCTIONNEMENT DU GROUPEMENT

27 - Votre groupement a-t-il des statuts déclarés oui non

28 a) Est-il relié à une organisation plus vaste (fédération par ex) oui non b) Si oui laquelle?

29 - Durée du mandat de la (ou des) responsable(s) du groupement?

30 - A quelle occasion ce mandat est-il renouvelé?

31 - L'assistance technique du groupe est assurée par 1. un(e) conseiller(e) polyvalent(e) 2. plusieurs conseiller(s) spécialisés(e) 3. autre(s) personne(s) à préciser

32 - Si oui, quel organisme est versé leur rémunération?

33 - Quels sont les autres sources de financement des activités du groupement?

34 - Le titre du programme d'activités est fixé à partir des propositions de (s) 1 - l'ensemble des membres du groupe - 2 - quelques membres (bureau par exemple) - 3 - responsable(s) du groupe - 4 - conseillex (es) - 5 - autres personnes (à préciser)

Moyens d'information utilisés pour faire connaître les activités du groupement:

35 - Les communications sont transmises par: 1 - invitation personnelle "de bouche à oreille" - 2 - invitation personnelle par lettre - 3 - article dans les journaux professionnels - 4 - " dans la presse d'information générale - 5 - affiches (dans les marchés par exemple) - 6 - autre moyen (à préciser)

36 - des comptes-rendus sont-ils rédigés a) pour chaque réunion? oui non b) pour l'ensemble des activités de l'année? oui non

37 - Si oui, ils sont diffusés a) par quels moyens? b) auprès de qui?

V PROBLEMES et PERSPECTIVES

38 - Le groupement a-t-il éprouvé des difficultés de fonctionnement? oui non

	Principalement	En partie	pas du tout
39 - Si oui, c'était à cause de			
a) problèmes de relations personnelles entre membres du groupe			
b) " " entre membres et responsables			
c) manque de formation des responsables			
d) absence de responsable			
e) manque de compétence ou de disponibilité de(s) conseiller(s)			
f) absence de conseiller(e) attribué(e) au groupe			
g) désintérêt ou passivité des participants			
h) manque de temps			
i) manque de moyens de transport			
j) manque d'information sur les activités du groupe			
k) problèmes d'administration et d'organisation			
l) problèmes de financement			
m) autre raison (à préciser)			

40 - Dans un avenir proche (3 à 5 ans) votre groupement sera amené à A) 1 augmenter ses effectifs - 2 maintenir " - 3 réduire " - 4 disparaître - 5 élargir en plusieurs groupes - 6 fusionner avec un autre groupe B) 1 diversifier ses activités - 2 se spécialiser - 3 rester féminin - 4 devenir mixte pour certains activités - 5 " " pour l'ensemble des activités - 6 autre changement (à préciser)

41 - Raisons de cette évolution

42 - Votre groupement participe-t-il au développement de votre région? oui non

43 - Si oui de quelle façon? Si non pourquoi?

C- Les autres activités	33
a) activités mixtes	33
b) activités "nouvelles"	33
- liste des sujets traités en réunions et sessions mixtes	34
- liste des "nouvelles"activités	35
VII- Fonctionnement des groupements	37
A- Structures	37
B- Responsabilités	37
C- Assistance technique et financement	37
D- Choix du programme d'activités	38
E- Diffusion des informations sur les activités	39
F- Difficultés de fonctionnement	40
VIII- Perspectives	41
A- Prévisions d'évolution concernant les effectifs et la structure	41
B- Prévisions d'évolution concernant les activités	42
C- Raisons qui justifient ces prévisions	42
IX- Les groupements féminins et le développement	43
A- Raisons des oui	44
B- Raisons des non	45
Annexes 1 - Signification des sigles utilisés	47
2 - Questionnaire	48
Sommaire	50

SOMMAIRE

	n° pages
Données préalables à l'enquête	1
Modalités de réalisation de l'enquête	2
PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE	
I- Localisation des groupements	5
II- Identification des groupements	7
A- Age	7
B- Appellation	7
C- Organisme fédératif	8
D- Etendue	8
E- Effectifs	8
III- Origines des groupements	8
A- Organismes promoteurs	8
B- Agents du démarrage	9
C- Raisons de constitution	9
- liste des raisons de constitution	10
IV- Composition des groupements	12
A- Composition socio-professionnelle	12
B- Composition familiale	12
C- Dimension des exploitations représentées	12
D- Age moyen des participantes	12
E- Age et niveau de formation des responsables	13
F- Stabilité ou mobilité de la participation	14
V- Evolution de la participation	15
VI- Les activités des groupements en 1973	17
A- Les réunions de vulgarisation et les sujets traités	17
a) types de réunions	
1) réunions "de base"	17
2) journées d'études	17
3) sessions d'études	17
b) les sujets traités en 1973	18
- liste des sujets traités en réunions d'une demi-journée	19
- liste des sujets traités en journées d'études	22
- liste des sujets traités en sessions	24
c) évolution des sujets traités depuis 5 ans	25
B- Les voyages	29
a) destination et nombre	29
b) objet des visites	29
- liste : ce que visitent les groupements féminins	30